UNIVERSITÉ DE BARCELONEA FACULTÉ DE CÉGRAPHIE ET LO HISTOIRE

LA SOCIETAT DE MENORCA EN TEMPS DE PERE EL CERIMONIÓS (1343 – 1387)

Jordi Saura et Nadal

NIUB: 16448176

Tutrice: Mireia Comas et Via

SOMMAIRE

Le règne de Pere "el Cerimoniós" coïncide à l'époque avec le développement de la nouvelle société repeuplée à Minorque. Celles-ci, à l'intérieur du système féodal, hiérarchique et d'origine catalane, bien que présentant quelques variations par rapport aux structures sociales contemporaines, reflètent également les changements attachés à une conquête tardive et à un caractère insulaire et frontalier, qui, en partie, peut être le responsable d'accroître les tensions et la crise de la fin du Moyen Âge. En effet, la plus grande stratification, dans le temps, des différents niveaux de la société, l'importance croissante accordée au monde urbain et l'apparition sur la scène de sa propre élite, vendeurs et artisans, commence à configurer une nouvelle réalité sociale qui se rapproche de l'âge moderne.

INDEX DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Objectifs et objet d'étude	3
1.2. L'état de l'art	3
1.3. Matériel et méthodologie	4
2. LA SOCIÉTÉ MINORCAINE DU XIVE SIÈCLE	5
2.1. Le domaine privilégié	5
2.1.1. Le bras militaire : chevaliers, demoiselles et généreux	5
2.1.2. Le domaine ecclésiastique	11
2.2. LE DOMAINE URBAIN	17
2.2.1. Citoyens honnêtes	17
2.2.2. Commerçants et artisans	18
2.3. LA PAGESIE	23
2.3.1. Les fermiers	23
2.3.2. Le champ et les possessions	24
2.3.3. Spécialisation en élevage	25
2.4. LES GROUPES MARGÉS	26
2.4.1. La pauvreté	27
2.4.2. Les Juifs	29
2.4.3. Les esclaves	32
3. GUERRE, PESTE ET FAIM.	35
3.1. La guerre.	35
3.1.1. Les conflits avec la Castille et Gênes	36
3.1.2. Les guerres de Sardaigne	38
3.1.3. Les dernières années du règne : le danger maghrébin	38
3.2. La population, Peste et famine	39
3.2.1. La disette	41
3.2.2. La peste	41
4. CONCLUSIONS ET ÉVALUATIONS FINALES	43
5. BIBLIOGRAPHIE	45
6. ANNEXES	48

1. INTRODUCTION

1.1. Objectifs et objet d'étude

Le présent ouvrage tente de présenter une image suffisamment précise de la société médiévale minorquine à une époque précise : le règne de Pierre le Cérémonial. Le contexte n'est pas étranger ou libre. Tout d'abord, c'est précisément au cours de ce 14ème siècle que la nouvelle colonie insulaire se rassemble après la conquête chrétienne de 1287. D'autre part, l'annexion du Royaume de Majorque à nouveau à la Couronne d'Aragon (1343), réalisée par le roi Pere, est un fait d'une importance particulière pour l'avenir des îles Baléares et, dans notre cas, pour l'île de Minorque.

Ainsi, en se concentrant sur la formation de cette nouvelle société, le but ultime de l'ouvrage est d'offrir un aperçu général - tout en mettant en évidence quelques détails et particularités - des différentes strates de la structure sociale de l'île, particulièrement aux niveaux inférieurs. Aussi, et surtout, l'étude vise également à montrer que, malgré le peu de documentation disponible, il est possible de dresser un certain portrait de la Minorque médiévale et, plus précisément, des Minorquins du XIVe siècle. En fait, en essayant de le prouver, il offre également une référence minimale à certains aspects de la vie quotidienne de ces personnes et aux principaux problèmes qui ont marqué ces jours.

1.2. L'état de l'art

Les objectifs, il faut le dire, ne sont pas faciles. Les problèmes entourant les sources historiques minorquines antérieures au XVIe siècle ont toujours été mis en évidence. Certes, les assauts turcs contre Maó (1535) et Ciutadella (1558) signifièrent la destruction presque absolue de la tradition documentaire de l'île, à l'exception du célèbre *livre rouge* de Ciutadella. Cependant, Manuel Riu a fait valoir que cette compilation ne contenait que 1/6 du total des privilèges de l'île. 1

La plupart des auteurs ont fait écho à ce fait et l'ont abondamment déploré. Vraiment, c'est un vrai malheur la perte d'informations historiques indispensables. Mais cette histoire est-elle vraiment perdue à jamais?

Cependant, certains auteurs ne se sont pas résignés à accepter une réalité écrasante qui semble parfois imposée par la tradition historiographique, et nous ont récemment livré de magnifiques études d'un stade presque inconnu. Un lointain Cosme Parpal (1878-1923)² a inauguré la recherche dans les archives externes, comme les Archives Royales de Barcelone (ACA) ou les Archives du Royaume de Majorque, qui ont retracé des auteurs aussi importants que Maria Lluïsa Serra (1911-1967). Malgré les histoires répétées de Minorque, poursuivant les mêmes lignes documentaires, des études intéressantes ont certainement été publiées ces dernières années (comme celles de Florenci Sastre, Miquel Àngel Casasnovas, Ramon Rosselló ou Jaume Sastre), basées sur des recherches importantes et acharnées, qui essayer d'éclairer l'obscurité offerte par la rareté des sources.

1 A SASTRE, J.; SASTRE, F.Franchises, privilèges et coutumes judiciaires de Minorque sous le règne du Royaume de Majorque (XIVe siècle). Ciudadela: CIM, 1982.

² PARPALE, C. La conquête de Minorque en 1287 par Alphonse III d'Aragon. Barcelone : Rafael Dalmau - Épisodes de l'Histoire. 1964

Ainsi, bien qu'il existe encore une certaine tendance que l'on pourrait qualifier de pessimiste quant à l'étude de l'époque, il ne faut pas oublier que toute la documentation n'est pas inexistante et que celle-ci, bien que très rare, peut permettre quelques travaux intéressants. En attendant de nouvelles recherches documentaires qui apportent de nouvelles études à une courte bibliographie et résolvent des questions importantes, la vision disponible de l'entité sociale minorquine des siècles médiévaux est encore largement répandue.

1.3. Matériels et méthodologie

Les matériaux utilisés pour réaliser ces travaux peuvent être classés en deux grands blocs différenciés, bien qu'ils soient liés. En premier lieu, le sujet en question a nécessité, d'une part, une approche bibliographique générale à travers l'étude des principales monographies historiques et, d'autre part, une complémentation, pour certaines spécificités, de l'utilisation de petits ouvrages de synthèse ou dans des magazines.

Deuxièmement, l'objectif est de donner un aspect particulier au texte basé sur l'analyse de certaines sources primaires qui ont été publiées sous forme de résumé par Ramon Rosselló Vaquer. L'utulisation documentaire de l'œuvre Contribution à l'histoire médiévale de Minorque : XIVe siècle (rois de Majorque et Pierre le Cérémonial - 1985), nous a permis de nous rapprocher de la société que nous nous proposions de refléter. L'étude analytique a d'ailleurs complétée par une autre source indispensable, Le Livre Rouge de Ciutadella, publié dans son intégralité, également en copie, par Aragón et Conde (1977).

Ainsi, en suivant les objectifs et les matériaux utilisés, le travail a été structuré sur la base d'une explication générale de l'objet d'étude et, plus tard, dans sa complémentation avec certains des exemples documentaires les plus illustratifs. Ainsi, la généralisation de la société ne cherche pas à rester quelque chose d'abstrait et de vide de sens, mais cherche à se rapprocher d'une représentation presque graphique, en couleur, de ce qui a été étudié en profondeur. Bref, bien que l'absence problématique de documentation nous empêche généralement de nous rapprocher du temps, nous croyons sincèrement que rendre les quelques sources disponibles à portée de main nous permet de soulever un instant le voile qui couvre encore la société médiévale minorquine.

2. LA SOCIÉTÉ MINORCAINE DU XIVE SIÈCLE

Le règne de Pere "el Cerimoniós" s'inscrit pleinement dans la période de formation de la nouvelle société de Minorque. La conquête tardive de l'île (1287) n'empêcha cependant pas l'établissement d'une société, typiquement féodale, organisée à partir du trépied domanial et qui, cependant, signifierait plus ou moins le bouleversement d'un peuple qui apporta ses coutumes, ses langue, leur culture et leur façon de faire. Cependant, les problèmes et les crises, les changements, les tensions et les conflits sociaux de la situation médiévale tardive seraient accentués par une insularité qui, façonnant une nouvelle réalité, avançait vers l'âge moderne.

2.1. Le domaine privilégié

2.1.1. Le bras militaire : chevaliers, gentilhommes et les "généreux"

L'establishment militaire représentait le summum de la société à Minorque et, en fait, quelques familles, comme les Loçano, les Martorell ou les March (noms fossilisés dans la toponymie de Ciutadella), se disputaient le contrôle de l'entité. Cependant, contrairement à d'autres territoires catalans-aragonais, il n'y a aucune preuve d'une haute aristocratie sur l'île³. Les rangs de la noblesse minorquine étaient composé d'éléments de la petite noblesse, hobereau, qui ne comprenait que les grades de chevalier, de gentilhomme (fils de chevaliers pas encore armés) et de généreux (sorte de paysan aux pouvoirs militaires)⁴, bien que ces catégories ne forment pas un ensemble homogène.

Le régime de la propriété, définitivement réglé par le Pariatge de 1301, distribue les terres de deux manières : la répartition des terres emphytéotiques, de domination royale directe (70 % de l'île), et la donation de cavalerie⁵. Dans ce dernier cas, le bénéficiaire de la cavalerie s'engageait à établir sa résidence sur l'île (comme dans le cas de l'emphytéose), pour la défense de laquelle, en même temps, il était obligé d'avoir un cheval armé⁶. De cette manière, le système de cavalerie (déjà établi à Majorque et à Ibiza) a été défini, suivant le modèle déjà introduit par Alphonse II, comme principal élément défensif, de nature mobile, du territoire insulaire⁷.

C'était l'une des raisons pour lesquelles la cavalerie ne pouvait pas être divisée et devait être transmise successivement ou achetée à un seul possesseur - une raison pour de nombreux conflits internes -.

Cependant, la cavalerie minorquine n'impliquait pas intrinsèquement l'exigence de relations personnelles avec le seigneur direct, c'est-à-dire le roi. En effet, bien que son titulaire fût obligé par la vassalité militaro-féodale de garder et de jurer allégeance au seigneur (le roi), le principal avantage, celui de garder un cheval armé pour la défense, était un véritable service, non personnel⁸. De cette façon, comme il n'était pas nécessaire de remplir personnellement les devoirs et obligations du service militaire, le propriétaire pouvait les déléguer à des tiers qui, d'autre part, n'avaient pas à être hobereau. Ceci explique l'existence de chevaliers de chevalerie d'origine sociale diverse et même de femmes à diverses époques⁹.

D'autre part, l'historiographie a remis en cause la pleine existence du féodalisme classique aux Baléares¹⁰, Minorque a été conquise et repeuplée tardivement, à la fin du XIIIe siècle,

³ À Minorque, les titres de noblesse n'ont été accordés qu'au XVIIe siècle. CASASNOVAS, 2005 : 37.

⁴ Selon Ramon Rosselló et Andreu Murillo, cette catégorie est ambiguë et apparaît et disparaît au cours du XIVe siècle. Elle résulterait, en tout cas, de l'estampillage des biens allodiaux dans le domaine utile. Ce point fait la différence avec la cavalerie qui, en plus d'impliquer l'apport d'un cheval pour la défense, couvrait plusieurs corps de ferme. ROSSELLÓ, 1990: 47-48.

⁵ CASASNOVAS: 2000: 24.

⁶ De plus, l'animal devait être d'une qualité ou d'une valeur de 30 £. MASCARÓ, 1985 : 158.

⁷ CASASNOVAS: 2000, 23. 8 CASASNOVAS, 2005: 30.

⁹ CASASNOVAS, 2000 : 23.

¹⁰ VINENT, M. Racines juridiques et formes de propriété à Minorque à la suite de la conquête et du repeuplement (XIIIe-XVIe siècles). Méloussa, 2 (Mao, 1991), p. 59-78.

lorsque la féodalité politique entame sa crise face à l'émergence d'une monarchie renforcée. En fait, les deux tiers de la propriété de l'île appartenaient au domaine royal, de sorte que la cavalerie représentait un faible pourcentage. De plus, les paysans n'étaient soumis à aucun lien de vassalité féodale avec le chevalier, qui ne pouvait exercer aucune fonction judiciaire sur son emphytéose et, hormis quelques prérogatives occasionnelles (comme le droit de saisir le domaine utile pour non-paiement des redevances et baux), il ne pouvait prétendre qu'à l'imposition des droits seigneuriaux¹¹. Selon les mots de Michelangelo Casasnovas, "l'octroi d'une cavalerie accordait des droits sur la terre, mais pas sur les personnes". 12

Cependant, l'institution de la chevalerie déclinerait parallèlement à l'émergence des centres urbains, qui, dans le cas de Minorque, aurait un poids majeur¹³. Les chevaliers, comme partout en Pays Catalans, ont tendance à se déplacer vers les villes, doublant leur résidence habituelle et s'intégrant dans la structure citoyenne du monde urbain. En 1345, le gentilhomme Ferrer de Muntpalau vivait dans une ferme de sa cavalerie à Martinell, au nord-est de Ciutadella, mais possédait également une alberge dans le même village¹⁴. Ce transfert, aussi, obéissait, à Minorque, au protagonisme précoce qui avait le hobereau dans le pouvoir public et politique.

2.1.1.1. Privilèges et obligations

La principale caractéristique qui distinguait la noblesse d'une grande partie de la société était la jouissance d'une multitude de privilèges. Depuis la conquête, la monarchie avait favorisé nombre de familles nobles par l'octroi de larges prérogatives et d'exemptions privilégiées, notamment d'ordre fiscal et judiciaire. Au 14ème siècle, il était courant de venir à l'armée au moyen de privilèges royaux obtenus en échange d'une série de services au service de la Couronne¹⁵. Le 10 février 1347, Pierre "el Cerimoniós" répondant aux supplications de quelques parents et serviteurs (on voit une certaine influence à la Cour), accorda le privilège militaire, avec l'engagement d'un cheval armé, à Berenguer Falgueres pour ses mérites,¹⁶ et, dès 1379, Francesc Jana de Ciutadella, qui était en Sardaigne. 17

La participation des Minorquins aux nombreuses guerres qui ont constitué le règne de Pierre III doit certainement être documentée. Les actions militaires du minorquin Andreu des Puig dans les guerres de Sardaigne ont dû être remarquables, car en 1375 il était châtelain de Cagliari.¹⁸

¹¹ CASASNOVAS, 2000: 25.

¹² CASASNOVAS, 2005: 34.

¹³ Idem.

¹⁴ LLOMPART, 1987: 9.

¹⁵ SERRA, 1977: 251.

^{16 1347, 10} février. ROSSELLÓ, 1985 : 322.

^{17 1379, 5} nov.. Ibid., 327.

^{18 1375, 20} octobre. Idem, 180.

Mais déjà en janvier 1350 le roi ordonna de restituer 50 livres à Gil de Loçano, en compensation de son cheval perdu au service royal contre Jacques de Montpellier^{19.} En fait, les relations entre la monarchie et l'establishment chevaleresque minorquin étaient très étroites. La famille Loçano était surtout protégée par le roi et Gilet de Loçano, qui serait l'écuyer du même monarque et, depuis 1373 garçon de Mata d'Armanyac, bénéficierait d'un haut degré de confiance et d'amitié avec "el Cerimoniós".

A Minorque, en outre, la noblesse avait l'important privilège d'entrer à l'Université générale, dont le jury devait nécessairement être un militaire. Cette circonstance, qui se produit également à Majorque²⁰, est cruciale car les nobles participent au pouvoir municipal, dont ils sont généralement exclus (tant en Europe que dans la Couronne d'Aragon)²¹. Ainsi, bien qu'ils ne puissent pas entrer au Conseil, ils faisaient partie de l'élite dirigeante, avec les patriciens urbains²². Cela a également conduit à de nombreux corporations et à des luttes entre familles pour atteindre les plus hautes couches de pouvoir et de contrôle institutionnel. D'autre part, la fonction de gouverneur revient également à la noblesse militaire²³: il ne pouvait pas être originaire d'Aragon ou des comtés du nord des Pyrénées, bien qu'il ait rarement été détenu par un Minorquin.

Cependant, l'obtention du privilège militaire à cette époque a également conduit à un certain nombre d'abus. Certains personnages, comme Bernat March²⁴, bénéficiant des privilèges inhérents à la cavalerie, ils n'« honorent » pas la hobereau, comme le dénonce le roi Pierre en 1382²⁵ En 1397, le roi Martin, conformément à une précédente constitution de son père, stipulera que les nouveaux bénéficiaires de la condition de « généreux » devront assumer leurs obligations militaires, sous peine de la perdre²⁶. De plus, les propriétaires de cavalerie n'ont souvent pas rempli leur devoir, en tant que propriétaires fonciers, de résider sur l'île, face aux nombreuses plaintes de la Couronne en quelques années de danger de guerre intense. Mais, malgré les menaces royales, les militaires présentèrent toutes sortes d'excuses pour éviter cette demande : En 1351, Tomàs Malferit prétendit vivre à Majorque, en plus d'en être empêché par la maladie ; Bernat Estanyol, pour sa part, s'est excusé d'avoir occupé le poste de procureur de la République à Majorque²⁷. Pour éviter cela, le roi ordonna en 1356 que ceux qui devaient prêter des chevaux armés pour la défense de l'île en fassent une démonstration publique tous les six mois devant le porte-parole du gouverneur, le procureur du roi et les jurés²⁸.

^{19 1350, 25} janvier. Ibid., 322.

²⁰ Par privilège royal de Jacques Ier dans la ville de Majorque, accordé en 1249, et étendu à Minorque suite à la Charte de Franchise (1301). De plus, en 1361, Galceran de Torrelles déclara que le jury militaire devait avoir l'une des deux clés de la boîte où étaient conservés les sceaux et privilèges de l'île. CASASNOVAS, 2005 : 40.

²¹ Cependant, au fil du temps, l'urbanisation de l'aristocratie a contribué à son introduction dans l'administration municipale, phénomène particulièrement précoce aux Baléares. En effet, à Minorque le jury en chef, noble, devait résider à Ciutadella, CASASNOVAS, 2005 : 40.

²² CASASNOVAS, 2000: 25.

²³ En effet, l'une des fonctions du gouverneur ou lieutenant (vice-directeurs), le principal représentant royal de l'île, devait assumer le commandement de toutes les forces militaires de Minorque.

^{24 1367, 10} mai ; 1379, 6 novembre. ROSSELLÓ, 1985 : 325 et 327.

^{25 1382, 2} juin. Idem, 328.

^{26 1397, 5} août. AHMC.Livre rouge, F. 232 v. ARAGON, 1977: 164.

^{27 1351, 30} avril, ROSSELLÓ, 1985 : 303,

^{28 1356, 13} avril, Idem, 323,

Cependant, au cours de ces années, il y avait une certaine opposition noble et privilégiée en général à la politique fiscale royale, qui exigeait une contribution aristocratique extraordinaire en raison des difficultés économiques et des coûts de fortification, de défense et de guerre. En juin 1358, en plein conflit avec la Castille, le roi notifia au gouverneur de Minorque que les chevaliers et privilégiés avaient l'obligation de fournir les impôts pour les années 1353-1356²⁹. La résistance des militaires au paiement de l'indemnité de guerre est encore manifeste en 1363³⁰. Plus tard, le chevalier privilégié serait tenu de verser une contribution générale obligatoire à toutes les charges de l'île, comme cela se faisait d'ailleurs à Majorque, ce qui aggravait les dissensions internes existantes entre les différentes couches de la société, notamment parmi les chevaliers et les Université générale. Comme le souligne à juste titre Maria Lluïsa Serra, les conséquences de ce conflit vont influencer le développement ultérieur de l'appareil institutionnel minorquin³¹. Et, de fait, les procès entre la noblesse et l'Université sur des questions fiscales sont devenus un problème chronique qui a duré jusqu'au XVIIIe siècle³².

2.1.1.2. Activités de la noblesse

Théoriquement, les membres de la noblesse ne pouvaient pas se livrer à des activités économiques artisanales ou commerciales. Généralement, le hobereau minorquins, comme leurs homonymes contemporains, vivaient des loyers seigneuriaux de leurs propres terres, où ils vivaient réellement, ce qui leur donnait une certaine richesse. D'une certaine manière, la propriété foncière comportait non seulement un potentiel économique mais aussi un prestige social. En théorie, s'engager ou vivre d'une autre manière, s'impliquer directement au travail ou en exerçant l'usure que représente le commerce, il pourrait mettre en danger cette ostentation. L'honneur était bien présent dans les propos de Bernat Torró, lorsqu'un Génois lui demanda si son seigneur, le chevalier Gil de Lozano, lui vendrait des chiens de chasse : ''ce n'est pas un homme qui vend des chiens, il en serait déshonoré.''³³

En effet, une des activités favorites de la noblesse, en dehors des foires et tournois³⁴, était la chasse qui, en plus d'être considérée comme un passe-temps sportif, était aussi un terrain d'entraînement pour la guerre. Cependant, il semble que l'île de Minorque n'était pas un territoire très prolifique en gibier, et elle prédominait, selon les mots d'un contemporain, "lapin et lièvre et perdrix"³⁵. Gil de Lozano, qui était un grand chasseur utilisait des chiens de chasse (était un "bon agriculteur, l'un des meilleurs au monde"), et éventuellement des faucons pour ses chasses³⁶. Cependant, la participation de cette pratique était peut-être plus étendue. En mai 1352, Pierre III interdit aux chasseurs à pied ou à cheval de pénétrer dans les enclos (clôtures) des champs, sous peine de 10 sous majorquins³⁷.

^{29 1358, 14} juin. Idem, 324.

^{30 1363, 27} déc.. Ibid., 325.

³¹ SERRA, 1977: 251.

³² CASASNOVAS, 2005: 48.

³³ LLOMPART, 1984: 179.

³⁴ Nous avons documenté, dans le procès contre le chevalier Ferrer de Muntpalau (1345), quelques foires convoquées à Ciutadella par le frère du gouverneur et d'autres par le même noble accusé. VOIR ANNEXE 4.

³⁵ LLOMPART, 1984: 179. VOIR ANNEXE 3.

³⁶ Idem. Il semble que la fauconnerie minorquine était déjà souhaitée par les rois de Majorque, comme en témoignent de nombreuses dispositions.

^{37 1352 9} mai. AHMC.Livre rouge, fol.132.

qu'il chassait "parfois"³⁹. En tout cas, les motivations du chevalier et du fermier devaient être différentes.

Outre les exonérations fiscales privilégiées, le roi a également favorisé les intérêts d'une partie de l'élite chevaleresque minorquine. Nous avons déjà commenté les bonnes relations du monarque avec le chevalier Gil de Lozano, qui en 1358 obtint par privilège royal (qu'il conservera pendant de nombreuses années) le droit d'exporter du blé de Minorque, malgré les effets néfastes possibles sur l'île⁴⁰. Bref, bien que la noblesse ait mené une certaine approche d'autres activités économiques comme la marchandise (issue de la commercialisation des produits de ses possessions), la principale source de richesse restait la production de la terre, dont elle était chargée de travailler. à la fois paysans emphytéotiques et esclaves et ouvriers de chaque seigneur.

2.1.2. Le domaine ecclésiastique

2.1.2.1. L'église minorquine

L'Église, le groupe de "précheurs", était le deuxième domaine privilégié, bien que constituant un monde à part, avec sa propre juridiction, spécifique et indépendante du royal. En fait, à Minorque, il existe de nombreux conflits de juridiction entre le monarque (en tant que seigneur) et les religieux. D'autre part, l'éloignement particulier des ecclésiastiques des affaires terrestres les empêchait, en théorie, d'intervenir et de participer activement aux institutions politiques civiles. Cependant, malgré l'interdiction constante d'exercer des fonctions publiques⁴¹, l'influence morale et sociale de l'Église sur la population était énorme et s'étendait aussi à la pratique politique. Son pouvoir atteint les sphères royales, elles aussi imprégnées, comme la société, d'un fort christianisme⁴².

Le document du Pariatge de 1301, établi par Jacques II de Majorque, est devenu le fondement de l'organisation territoriale et de la distribution de l'île, également au niveau ecclésiastique, et a créé un réseau paroissial, rural⁴³, régie par une "Pabordia". L'institution ecclésiastique de la "pabordia" était dirigée par le bureau de la paborde, qui, bien qu'étant un patron et une nomination royale, relevait de la dépendance de l'évêché de Majorque depuis la bulle de 1295 d'Urbain VIII⁴⁴, ce qui conduirait à des conflits constants entre les deux puissances. La paborde, qui devait exercer sa juridiction sur

40 1358, 18 mai. ROSSELLÓ, 1985: 324.

^{38 1356 13} avril. Barcelone. Ibid., fol. 132. En effet, l'ordonnance royale de Pierre III a mis fin à la liberté de chasse établie en 1326 par Philippe de Majorque, qui en avait révoqué une antérieure par Jacques II pour établir des pâturages autour de Ciutadella. Ibid., fol. 8.

³⁹ LLOMPART, 1984: 179.

⁴¹ C'est ce que le roi devait retenir en août 1385. Ibidem, 183.

⁴² Tant au secours du troupeau en Sardaigne en juillet 1354 que lors de la guerre de Castille en 1363, le roi Pierre ordonna des rogations, des processions et le tintement répété des cloches dans les églises de ses domaines. Idem, 303 et 312.

⁴³ On a dit que l'intention de Jacques II, avec la création de ces paroisses rurales, était de coloniser, comme cela avait été fait à Majorque, une zone éminemment agricole, même si certaines fondations ne réussiraient pas en tant que futurs villages. CASASNOVAS, 2000 : 21.

⁴⁴ Ibidem, 17. En fait, Minorque restera sous le diocèse de Majorque jusqu'en 1795.

les autres recteurs de l'île, avait son siège et son presbytère dans la paroisse de Santa Maria de Ciutadella, érigée sur une partie de l'ancienne mosquée⁴⁵ et en cours de construction ou d'agrandissement⁴⁶.

2.1.2.2. Ordres religieux : monastères

Après la conquête chrétienne, certains ordres religieux ont reçu des terres et des biens du roi Alphonse II. L'ordre militaire de Sant Jordi d'Alfama, par exemple, reçut en 1289 la ferme de Rafalborbram, dans le quartier de Maó, et certaines maisons appelées '' de Sant Jordi '' appartenaient probablement à Ciutadella en 1290⁴⁷. Cependant, il semble que ces concessions n'aient pas été rendues effectives par le fait que les institutions religieuses n'ont pas établi de résidence sur l'île. Cependant, lorsque Minorque passa aux mains de Jacques II de Majorque, il annulera, par le biais du Pariatge susmentionné, le casting précédent effectué par son parent catalan⁴⁸.

Selon Jaume Sastre, cependant, les Trinitaires auraient eu, pendant une courte période, l'hôpital de Ciutadella⁴⁹.

Le seul qui a prospéré à Minorque était l'ordre franciscain. L'ordre de départ des ordres religieux favorisé par Alphonse II n'interdisait pas la présence, désormais confirmée, des couvents de Sant Francesc et de Santa Clara de Ciutadella⁵⁰. Ces deux communautés auraient, tout au long de l'histoire de l'île, une grande influence sur la vie et la vie quotidienne des citoyens, une pertinence encore actuelle, dans le cas des Clarisses, lors les festivités de Sant Joan. Les deux monastères occupaient une surface considérable au sein de la ville, avec des espaces de culture qui, dans une large mesure, pourrait correspondre à une continuité musulmane⁵¹ D'autre part, les religieuses avaient un prêtre pour la messe dans l'aumônerie ou au profit du monastère, et en 1376 l'abbesse restait à la choisir⁵². Malgré la fermeture, l'ordre des femmes est resté en contact avec le monde extérieur. En 1375, ils obtiennent une licence pour exporter un tonneau de vin rouge et huit quintaux de figues de Majorque⁵³.

⁴⁵ RIVAS, MJ; MUNAR, S.; ORPHILE. M. Description des résultats de l'intervention archéologique dans l'abside de la cathédrale de Minorque (Ciutadella, juin 2006). III Conférence sur l'archéologie des îles Baléares. Maó, 3-4 octobre 2008. Minorque: Consell Insular, 2011 (Llibres del Patrimoni Històric i Cultural, 4).

⁴⁶ En 1362, la peine d'excommunication avait été échangée contre le coupable d'avoir agressé un moine pour le don de deux rals d'or à la fabrique de l'église paroissiale. 1362, 4 février. ROSSELLÓ, 1985 : 333.; L'année suivante, le roi ordonna l'estimation de certaines maisons proches de l'église en raison de la nécessité de leurs parcelles. 1363, 8 septembre. AHMC.livre rouge, F. 148v-149v.

⁴⁷ PARPAL, 1964: 50.

⁴⁸ MASCARÓ, 1985: 151.

⁴⁹ SASTRE, 2001: 11.

 $^{50\} CASASNOVAS$, 2000:20. En 1290, elle était gardienne du couvent du Frère Berenguer de Lladó et abbesse des Clarisses Sœur Agnès Riquera. MASCARÓ, 1985:151.

⁵¹ RETAMERO, F; MOLL, B. '' Los espacios agrícoles de Madîna Manûrqa (Ciutadella de Menorca). Siglos X-XIII.'' A: KIRCHNER, H (éd.). Pour une archéologie agraire. Perspectives de recherche sur les espaces de culture dans les sociétés hispaniques médiévales. Oxford: BAR International Series 2062, 2010. p. 95-105.
52 ROSSELLÓ, 1985: 222.

⁵³ Ibid., 339.

2.1.2.3. Conflits entre le roi et l'Église

Le roi Pierre était respectueux, en principe, du Pariatge établi par Jacques II, et l'église minorquine n'a pas subi de changements significatifs à la suite du changement dynastique⁵⁴. Cependant, les relations entre l'Église et la Couronne n'étaient pas toujours tout à fait cordiales. Dès le début de son règne, et malgré l'octroi d'une amnistie, Pierre III a statué sur l'expulsion de tous les frères baléares fidèles à Jacques III de Majorque⁵⁵. D'autre part, au cours de ces années, une série de désaccords continuent d'être détectés qui, de même, étaient déjà présents auparavant entre le pouvoir royal et le pouvoir ecclésiastique.

Premièrement, nous trouvons un point de friction dans l'institution même de la pabordia. Bien qu'étant une position de patronage royal, et donc avec un certain détachement du clergé de Majorque, c'était à l'évêque majorquin de prendre en charge l'activité pastorale minorquine. Il y avait donc un conflit de compétence entre le diocèse de Majorque, qui nommait un officier ou vicaire pour Minorque, et le roi, qui cherchait à continuer à nommer directement le paborde, généralement parmi ses aumôniers et son clergé de cour⁵⁶. En 1375, la dispute entre les deux candidats, royal et épiscopal, provoqua un véritable affrontement diviseur entre les ecclésiastiques de Ciutadella et le pape lui-même dut intervenir⁵⁷. La figure ambiguë du paborde est cependant assez déformée (surtout lorsqu'il n'a pas l'habitude d'accomplir la résidence obligatoire sur l'île), contrairement à l'importance croissante du vicaire épiscopal.

La dépréciation était également un autre élément de tension. Jacques II, dans sa tâche de réorganisation du territoire, avait déjà tenté de réguler l'énorme influence de l'Église par rapport aux legs et ainsi empêché l'acquisition de terres par le clergé⁵⁸. Le nouveau roi, Pierre, ordonna en 1351, juste après la peste, de maintenir l'interdiction de transfert de biens immobiliers des laïcs au clergé⁵⁹. Cependant, il semble que les legs en faveur de l'Église soient restés une constante malgré la limitation royale. En 1381, la Couronne finit par ordonner la confiscation des terres du clergé, qui devaient devenir entièrement propriété laïque en un an⁶⁰. Les officiers royaux exécutants ont été excommuniés par l'évêque, malgré les plaintes du monarque⁶¹. Enfin, en 1394, Jean I céderait et autoriserait le clergé à acheter et acquérir des biens immobiliers⁶².

Une troisième raison de l'affrontement était les Juifs, qui, rappelons-le, étaient ''propriété royale''. Le contexte difficile du XIVe siècle a favorisé une escalade considérable de l'antisémitisme qui a mis fin à une phase antérieure de prospérité juive. Les émeutes contre les Juifs ont eu lieu dans toute la Couronne d'Aragon dans la seconde moitié du siècle, et se situent en dehors du règne de Pierre III. Cependant, "el Cerimoniós" a dû intervenir contre une Église qui menaçait d'excommunication ceux qui cherchaient à punir les responsables de telles émeutes. Le roi ira jusqu'à ordonner la confiscation des rentes minorquines de l'évêque, s'il persiste dans son attitude⁶³. En tout cas, le problème juif à Minorque, comme dans de nombreux endroits, serait pratiquement résolu après l'assaut des rues en 1391.

⁵⁴ SERRA, 1977: 248.

⁵⁵ CASASNOVAS, 2000: 36.

⁵⁶ MASCARÓ, 1985 : 225.

⁵⁷ Idem, 228-229.

⁵⁸ CASASNOVAS, 2000: 25.

^{59 1351, 6} juin. SERRA, 1977: 248.

⁶⁰ Idem.

^{61 1382, 13} mai. Idem.

⁶² Ibid., 249.

⁶³ Idem.

Enfin, les exonérations fiscales du clergé étaient aussi un point de distance entre le roi et le clergé. Comme le reste des Minorquins privilégiés, le roi tenta parfois, dans les années difficiles, d'obtenir une contribution de l'Église. En février 1360, Pierre III ordonna à Gil de Loçano de faire payer aux bénéficiaires et autres ecclésiastiques les contributions destinées aux travaux de défense et de fortification, si nécessaires à Minorque en période de danger⁶⁴. La résistance des privilégiés fut énorme, même de la part des religieux, qui menacèrent même d'excommunier les collecteurs d'impôts⁶⁵.

2.1.2.4. Abus moral contre piété populaire

La crise de l'Église à la fin du Moyen Âge se reflète pleinement dans la vie religieuse et dans les institutions ecclésiastiques de Minorque⁶⁶. Certes, l'absentéisme et l'accumulation de profits par le clergé, ainsi que les abus et le manque de moralité de certains religieux, étaient une pratique courante dans l'île, surtout au XVe siècle. Paborde lui-même, le principal représentant de l'Église minorquine, a été le premier à ne pas remplir habituellement son devoir de résidence sur l'île, face aux plaintes répétées des jurés et des dignitaires. À plusieurs reprises, l'affaire tomba dans l'attention royale, comme en décembre 1361⁶⁷ ou en août 1370, lorsque le roi Pierre pria le paborde de s'occuper de ses obligations insulaires in situ, car il vivait à Barcelone⁶⁸.

Mais, en fait, cette circonstance d'abandon, qui nuisait au culte divin et mettait en danger les âmes des fidèles, ne se produisait pas seulement dans le haut clergé. Dès 1356, le roi avait indiqué à l'évêque majorquin l'opportunité pour les recteurs des paroisses de Minorque d'y établir une résidence personnelle, non seulement pour satisfaire Dieu et les affaires publiques, mais aussi pour sauver les âmes des Minorquins, "pauvres personnes et opprimés "⁶⁹. Cependant, à la fin du règne du "el Cerimoniós", c'était encore un problème persistant. En 1382, Francesc Molines, recteur de l'église paroissiale de Maó depuis 1362⁷⁰, vivait à Ciutadella en alléguant que les airs de la ville ne lui étaient pas sains⁷¹.

Un autre problème à l'époque était l'accumulation d'aumôneries, qui bénéficiaient d'un regain de piété populaire. Certes, malgré les désordres de l'Église minorquine, le peuple a continué à pratiquer une profonde religiosité, comme en témoignent les nombreuses fondations caritatives et la continuité dans la construction d'églises et de chapelles. En 1374, quelques habitants d'Alaior ont essayé de construire une église dans la ville sous le nom de Sant Jordi et, plus tard, à Maó, ils ont eu l'intention de dédier un nouveau temple à Sant Miquel et Sant Esteve⁷².

^{64 1360, 9} février. ROSSELLÓ, 1985 : 144.

^{65 1361, 6} octobre. Idem, 145.

⁶⁶ MASCARÓ, 1985 : 225.

^{67 1361, 3} décembre, ROSSELLÓ, 1985 : 332,

^{68 1370, 18} août. Ibid., 335.

^{69 1356, 16} août. Ibid., 330.

^{70 1362, 7} janvier. Idem, 332.

^{71 1382, 27} mai. Idem, 341.

⁷² MASCARÓ, 1985: 233.

Même en 1375, de la Curie ecclésiastique, un maçon qui était malade, a été autorisé à avoir une chapelle privée dans sa maison pendant un an, où un prêtre célébrait la messe⁷³. Néanmoins, la curie majorquine dut intervenir, en 1375, pour retirer les bénéfices et l'aumônerie délaissés par certains clergés bénéficiaires⁷⁴.

Il y a aussi l'apparition constante de collecteurs bénévoles qui se consacrent à la collecte d'aumônes pour divers sanctuaires ou œuvres sociales⁷⁵. En 1361, le procureur de la chapelle de Sant Nicolau de la Punta reçut une licence épiscopale lui permettant de lever des aumônes pendant deux ans et avec une indulgence de 40 jours dans tout le royaume⁷⁶. En 1360, l'évêque a également accordé le même pouvoir à l'église de Santa Maria del Toro⁷⁷, au point culminant de l'île, qui était déjà l'objet de pitié et de dévotion de la part des Minorquins qui s'y rendaient en pèlerinage⁷⁸, fondant sur elle de nombreux avantages.

L'attitude de certains ecclésiastiques ne correspondait pas, en effet, aux préceptes de la morale chrétienne, et ils prenaient une part active et habituelle aux problèmes de la vie quotidienne minorquine. En 1368, le roi lui-même s'intéressa à la cause d'un prêtre de Ciutadella, qui avait été enlevé pour être entré la nuit dans la maison de Bernat Urgell avec l'intention de se coucher avec sa femme, qui s'enfuit à grands cris⁷⁹. En 1382, le prêtre Gabriel Quintana avait été assassiné par le marin Jaume Martí, époux de la femme que l'ecclésiastique avait connue charnellement en son absence⁸⁰. Ces actes criminels ont également créé un problème de compétence et de légitimité. En 1381, le gouverneur de Minorque demanda à son homonyme majorquin comment procéder à l'acte du recteur de Ferreries, qui avait assassiné un homme, et si l'affaire relevait de la juridiction royale ou épiscopale⁸¹.

Cependant, malgré la montée susmentionnée de la piété populaire, il y a aussi des signes, au XIVe siècle à Minorque, d'actions contre l'Église. En mars 1369, Pierre III ordonna au gouverneur du royaume de Majorque de punir les blasphémateurs contre Dieu, la Vierge et les saints⁸². Bernat Ardit avait été excommunié pour avoir agressé violemment un prêtre, bien que sa peine ait été changée en un don à la construction de Santa Maria de Ciutadella⁸³. Martí de Seta, notaire de Ciutadella, fut accusé en 1368 d'avoir commis des violences contre le couvent des Clarisses et d'avoir blessé un chanoine de Majorque⁸⁴. En effet, à une époque de conflits et de violences, le clergé a participé activement et passivement à sa perpétration. En 1361, le roi informa Gil de Loçano de la révocation de l'autorisation de porter des armes aux tonsurés de l'île et à d'autres personnes, avertissant des dangers de luttes latérales et de rivalités⁸⁵.

⁷³ ROSSELLÓ, 1985 : 337.

^{74 1375, 14} août. Idem.

⁷⁵ Idem.

^{76 1361, 13} déc.. Ibid., 332.

^{77 1360, 9} juillet. Idem, 331.

⁷⁸ Un document de 1363 fait référence à des maisons de pèlerins. 1363, 23 février. Ibidem, 334. En 1378, un bûcheron avait l'intention d'amener des pèlerins à Barcelone. 1378, 26 mars. Ibid., 201.

^{79 1368, 28} janvier. Idem, 195.

^{80 1382, 17} janvier. Idem, 204.

^{81 1381, 8} octobre. Idem.

^{82 1369, 20} mars. Idem, 196.

^{83 1362, 4} février. Ibid., 333.

^{84 1368, 18} avril. Idem, 196.

^{85 1361, 30} novembre. Idem, 173.

2.2. LES DOMAINES URBAINS

Les groupes ou classes urbaines de Minorque (honnêtes citoyens, commerçants et artisans) prendront de l'importance tout au long du XIVe siècle. Il ne faut pas oublier que l'île a toujours eu un important contingent de population urbaine par rapport à sa population. En plus de Ciutadella, qui continue et se consolide dans tous les aspects tels que *caput insulae*, durant ce siècle et le suivant la population des villes de Maó et Alaior augmente ⁸⁶, très probablement en raison de l'augmentation du commerce et de l'artisanat. Ceci est important dans la mesure où les deux agglomérations, équidistants et séparés de la capitale, feront contrepoids, tout en contribuant à une certaine répartition de la population insulaire centralisée, moins marquée que dans le reste des îles⁸⁷.

2.2.1. les honorables Citadins

Les citoyens deviennent le summum de la société urbaine. Bien qu'on en sache peu sur eux, dans les rangs de ce patricien urbain se trouvaient des familles puissantes qui, à travers le monde des affaires, de la finance et du commerce, et souvent aussi les revenus des propriétés foncières, elles s'étaient profondément enrichies. En fait, cette véritable aristocratie d'argent, dotée d'un pouvoir social et économique remarquable, a aidé sa position à se rapprocher de plus grandes couches de pouvoir politique au sein de l'Université. En effet, au fil du temps, notamment au XVe siècle, ils deviendront une force capable d'affronter les chevaliers et de leur contester la domination et le contrôle des institutions municipales⁸⁸. Bien qu'à cette époque il soit encore trop tôt pour parler de classement urbain des soi-disant "bracs" (classement selon la fortune), les honnêtes citoyens finiraient par englober, déjà à la fin du XIVe et au XVe siècles, dans les soi-disant "brac major", ainsi que des marchands, des avocats, des fonctionnaires royaux et des propriétaires terriens⁸⁹.

2.2.2. Commerçants et artisans

Outre le patriarcat urbain, deux groupes sociaux se distinguent dans le monde urbain. Ce sont des commerçants et des artisans, deux éléments que nous séparons dans cet ouvrage mais qui sont indissociables du cas de Minorque, comme nous le verrons, et qui correspondraient essentiellement respectivement aux "bracs" moyenne et inférieure. Ces deux groupes prendront de l'importance au cours du siècle, à mesure que l'on prendra conscience du développement et de la consolidation des grandes activités urbaines, telles que le commerce et la fabrication, en particulier le textile⁹⁰.

⁸⁶ CASASNOVAS, 2000: 26.

⁸⁷ La concentration de la population dans une ville, qui capitalise et centralise la vie de l'île, est notée dans toutes les îles Baléares (également dans la toponymie), bien qu'à Minorque cette tendance commence à changer très rapidement.

⁸⁸ SERRA, 1977: 252.

⁸⁹ CASASNOVAS, 2000: 26.

⁹⁰ Idem, 29

2.2.2.1. Commerce

Coral Cuadrada souligne l'importance primordiale du commerce pour la société et le bon fonctionnement de l'économie et souligne que, "de loin, l'activité économico-industrielle à part entière de la période, en ce qui concerne les Pays catalans, était en les mains du commerce., surtout de la mer"⁹¹. En ce sens, malgré le peu d'informations disponibles, une île comme Minorque, stratégiquement située au sein de ce « carrefour de marchands qu'était la Méditerranée, participait activement à ces échanges commerciaux. En fait, certains auteurs proposent le commerce et l'augmentation de la navigation au XIVe siècle comme l'un des facteurs de l'élan de Maó et de sa banlieue, tout au long de ce siècle et du suivant⁹².

Les ports étaient alors les lieux d'entrée et de sortie des marchandises de toutes sortes et reliaient l'île avec l'extérieur. Dans la route de Ciutadella, il y a une activité commerciale remarquable, à la fois dérivée des principaux échanges avec Majorque et de ceux de la péninsule et d'autres lieux. La navigation de cabotage avec Maó est également importante et active⁹³. En revanche, les dimensions de l'anse de la capitale semblent plus que suffisantes pour cette époque, et la proximité de l'île principale la rendent idéale pour devenir le port principal de l'époque. Son importance se manifeste dans plusieurs arrêtés royaux visant à améliorer son utilisation et son fonctionnement, comme la construction d'un fossé pour favoriser la pénétration de la mer jusqu'au cul-de-sac et ainsi éviter la stagnation des eaux⁹⁴. En 1361, le monarque accorda aux jurés de l'île le libre usage ou "empriu" (ademprivum) du chantier naval de Ciutadella, pour garder les navires et l'équipement, avec le devoir de réparer les murs et avec un espace libre pour les navires royaux⁹⁵.

Minorque entretenait un commerce extérieur étroitement lié à sa propre production. Celle-ci consistait en l'importation de biens de consommation rares (blé, huile, vin et sel), de matières premières (métaux et bois) et de produits manufacturés (céramique, bijoux, tissus de luxe), et l'exportation des surplus produits sur l'île⁹⁶, en particulier ceux issus de l'élevage, pilier de l'économie minorquine. L'important surplus de production animale était transporté principalement à Majorque et en Catalogne. En 1350, l'abondance peut-être exagérée revendiquée par les jurés permit au roi Pierre de retirer 1 000 vaches et 2 000 cochons de l'île, pour les déplacer uniquement en Catalogne⁹⁷. En revanche, depuis la seconde moitié du XIVe siècle, les principaux produits sont la laine et le fromage, souvent indissociables⁹⁸. On dénote en effet une certaine tendance substitutive, pleinement manifeste au XVe siècle, des bovins aux ovins, dont la productivité est Majeur. Dès 1391, 50 vaches, 10 juments, 300 moutons et 200 chèvres étaient documentées dans une ferme, probablement de taille considérable⁹⁹.

91 CUADRADA, 2001: 56.

⁹² MASCARÓ, 1985 : 247.

⁹³ Idem.

⁹⁴ SERRA, 1977: 257, Probablement en raison des ondulations qui se produisent encore aujourd'hui,

^{95 1361, 5} novembre. ROSSELLÓ, 1985 : 311.

⁹⁶ CASASNOVAS, 2000: 52.

⁹⁷ AHMC .Livre rouge, fols 9v-10. À leur tour, les Majorquins ont constamment cherché à maintenir un certain contrôle sur les exportations de bétail minorquin, un monopole qui ne profitait pas aux Minorquins exonérés d'impôts. Cette domination serait brisée et en 1376, le roi Pere annulerait cette exclusivité d'exportation pour Majorque. Ibidem, fols 36v-37.

⁹⁸Les marchands italiens se sont plaints au début du XVe siècle que pour fabriquer de la laine de Minorque, les agriculteurs exigeaient également l'achat de fromages de mauvaise qualité. CASASNOVAS, 2000 : 53. 99 1391, 2 février. SERRA, 1977 : 252.

L'autonomisation du secteur de l'élevage a trouvé une voie d'expansion économique grâce à la bonne réception sur les marchés étrangers. La laine de Minorque, comparable à celle de Bourgogne, était très appréciée pour sa qualité et à Barcelone comme en Toscane, atteignait le prix le plus élevé de la laine méditerranéenne. Son prix, dépassé uniquement par la puissante laine anglaise, était de 60 à 70 % supérieur à celui du Maestrat et de 50 % supérieur à celui de la laine majorquine¹⁰⁰.

Coral Cuadrada souligne que la laine de Minorque pourrait produire des tissus de très haute qualité d'une valeur allant jusqu'à 65-80 florins, un taux similaire lors de l'utilisation de la laine anglaise ¹⁰¹. De cette façon, Minorque fera partie du réseau de relations du commerce lainier méditerranéen, qui comprend des marchés aussi importants que ceux de la Toscane, de Pise, de Venise, de Barcelone et de Majorque. Une société italienne, la Datini, contrôlait en partie l'achat et la vente de la laine minorquine (fabriquée directement auprès des agriculteurs), un procédé déjà étudié par Federigo Melis¹⁰² et continué par Ferrer Mallol¹⁰³.

Un autre point important, parallèlement à l'intégration de l'île dans les circuits du commerce méditerranéen, est l'adoption de nouvelles techniques commerciales, comme la lettre de change ou l'assurance maritime¹⁰⁴. Le 1er janvier 1346, le roi Pere, tenant compte de l'absence de relevé de chargement à Minorque pour conserver les dépôts judiciaires, ordonna que dans chaque mairie des personnes de confiance soient nommées dépositaires¹⁰⁵. Casasnovas dit qu'avec le temps, le relevé de Minorque finirait par fonctionner également, comme ceux de Barcelone ou de la ville de Majorque, comme une sorte de banc, géré par les soi-disant conseils¹⁰⁶. En 1370, la Couronne réglementa elle-même la procédure en matière commerciale et de procès et établit, à la demande de l'Université, que la compétence en matière maritime incombait aux maires de Maó et de Ciutadella. Ceux-ci, avec les conseils des marchands eux-mêmes, et d'une manière concise et plate, sans procès écrit, ils doivent statuer et statuer sur le fait selon les usages et coutumes maritimes et le chapitre sur les avis de mer¹⁰⁷.

100 Dans une ordonnance de Barcelone de 1457, il est interdit d'utiliser des laines autres que minorquines ou anglaises pour les tissus "mélangés avec beaucoup de chance". CASASNOVAS, 2000 : 53.

¹⁰¹ CUADRADA, 2001: 213.

¹⁰² MELIS, F. '' La lana della Spagna mediterranea e della Barberia occidentale nei secoli XIV-XV ", La laine comme matière première (Florence, 1974), p. 241-251.

¹⁰³ FERRER MALLOL, MT '' Deux lettres en catalan de Ciutadella à la compagnie Datini de Mallorca (1405-1408) '', Randa, 10, p. 81-97

¹⁰⁴ CASASNOVAS, 2000 : 53.

¹⁰⁵ AHMC. Livre rouge, fol. 100v.

¹⁰⁶ CASASNOVAS, 2000: 53.

¹⁰⁷ AHMC .Livre rouge, fol. 46v. Bien qu'il ne soit pas clair quel code devait être utilisé comme modèle, aux XVIe et XVIIe siècles, nous savons que le Livre du Consulat de la mer de Barcelone a été utilisé, un corpus législatif maritime-commercial de grande autorité et référence pour toute la Méditerranée. CASASNOVAS, 2000 : 54.

2.2.2. Les « marins » : marchands et marins

" Les voiles et les vents ont exaucé nos désirs / tracer des chemins incertains à travers la mer...
" (Ausiàs mars)

Après une brève approche du commerce médiéval minorquin, nous devons parler de ses protagonistes. Les marins étaient inclus dans le même domaine (bracs minor) au sein de l'Université, mais ils constituaient un groupe hétérogène et différencié. Dans un document de 1386, où Pierre III tente de réglementer le système des élections municipales, il distingue les marins des « marchands de la mer », faisant probablement référence aux petits marchands ambulants¹⁰⁸.

En effet, le manque de documentation sur la navigation minorquine cache une réalité complexe et limite nos possibilités d'étude, mais certaines actualités montrent une certaine activité.

Dans le procès contre Ferrer de Muntpalau (1345), de nombreux marins et luthiers également de Minorque participent comme témoins qu'ils devaient se consacrer à l'exploitation de la mer, comme le fit, à la fin du siècle, le navire appelé Santa Maria del Toro En 1376, le roi Pierre tenta de ne pas désarmer les capitaines et les marins qui, par nécessité, devaient se rendre au port la nuit, avec des lanternes, pour inspecter leurs bateaux ou, probablement, pour aller pêcher Mais les dangers n'étaient pas seulement sur le continent. Les risques de la mer, si bien reflétés dans les vers d'Ausiàs March, semblent avoir été remarquables dans les mers venteuses de Minorque, où navires et marchandises faisaient constamment naufrage ou se perdaient De plus, comme le reste des marchands méditerranéens, les Minorquins sont aussi touchés par des actions de pirates contre leurs navires, bien que parfois ils pratiquaient également la contrebande et d'autres activités illicites qui déteignaient sur les abus. En effet, le trafic en Méditerranée, et dans les mers des Baléares, était souvent difficile et dangereux.

À ces fins, la Couronne avait l'habitude d'organiser et d'émettre des lettres ou des guides pour donner la permission et le sauf-conduit aux voyageurs ou pour extraire certaines marchandises taxées ou interdites. En juillet 1376, le marchand Joan Hortolà obtint une licence pour faire sortir du royaume de Majorque 6 quintars et 18 livres de fromage de Minorque et les emmener à Valence¹¹⁵

Mais le circuit des marchandises était beaucoup plus large. La même année, le minorquin Francesc Pinya transporte une centaine de tonneaux de vin valencien à Alghero pour approvisionner l'armée royale¹¹⁶. La traite des esclaves était également une pratique courante à l'époque : en 1373, Joan Ferrer, patronne du bois de bande appelé Sant Cristòfol, transporta un chargement de Sardes de Cagliari¹¹⁷. Les quelques nouvelles dont nous disposons sont intuitives mais intenses, les relations commerciales, comme en témoigne la création d'une société de négoce, semblent infructueuses, entre un Minorquin et d'autres marchands de Perpignan en 1382¹¹⁸.

¹⁰⁸ AHMC. Livre rouge, fol. 163v-165.

¹⁰⁹ LLOMPART, 1987 : 8.

¹¹⁰ SERRA, 1997: 260.

¹¹¹ AHMC. Livre rouge, suivant 46v.

¹¹² ROSSELLÓ, 1985 : 228-229.

^{113 1385, 10} juin. Idem, 243.

¹¹⁴ CASASNOVAS, 2000: 54.

¹¹⁵ ROSSELLÓ, 1985 : 223.

^{116 1371, 6} octobre. Idem, 238.

^{117 1373, 12} déc.. Ibid., 239.

^{118 1382, 29} mai. Idem, 241.

2.2.2.3. Artisanat

Une caractéristique spécifique et clé de l'économie de l'île, d'importance dans l'avenir, est l'importance précoce de l'artisanat et surtout de la fabrication de textiles en ce XIVe siècle¹¹⁹. En 1355, dans une résolution de doutes présentée par les jurés de Minorque sur les impôts, il est fait référence à la production de tissus et de chaussures de l'île, ainsi qu'à la possibilité d'exportation vers Majorque¹²⁰. En effet, l'importance à Minorque du secteur de l'artisanat, qui constitue la plus petite main, s'accroît tout au long de ce siècle ; Dès 1368, l'existence d'une guilde est établie, avec ses supérieurs à sa tête et la participation au jury de l'Université. En avril de cette année-là, les surintendants des corporations d'artisans et de marins de Ciutadella se sont plaints de discrimination par d'autres jurés contre le membre élu par son brac¹²¹.

Consciente de l'épanouissement de cet artisan, la Couronne chercha à le favoriser. Informé du développement de la production de draps, le roi Pierre accepta en 1373 la création de surintendants des tisserands et des tisserands, qui devaient être élus annuellement parmi un nombre d'hommes valides et experts, par le vice régent du gouverneur et les jurés. Ce dernier aurait également le pouvoir d'établir des règlements et de rédiger des règlements sur la production textile¹²². Peu de temps après, en 1378, le monarque habilite les Minorquins à appliquer la constitution protectionniste promulguée dans les tribunaux de Mousson, interdisant l'entrée de draps français sur l'île, ainsi que la dictée d'autres ordonnances nécessaires pour accroître l'industrie locale. draps de laine¹²³. En fait, les autorités ont essayé d'encourager la production en encourageant l'établissement de teinturiers à Minorque, pour éviter le transfert de draps à Majorque¹²⁴. Cependant, la tentative de dissocier le contrôle majorquin sur la production insulaire n'atteindrait pas des niveaux d'indépendance totale.

Bien que nous disposions exclusivement de références documentaires sur l'organisation corporative des tisserands et des tisserands, d'autres métiers corporatifs existaient probablement à Ciutadella à la fin du XIVe siècle¹²⁵. Nous avons des nouvelles d'autres domaines en dehors du textile, comme l'important secteur du cuir et de la maroquinerie (production et cordonniers), une production qui pourrait également avoir une composante d'exportation ; de ceux liés à la construction (maîtres de maisons, tailleurs de pierre, charpentiers), éventuellement occupés aux travaux de la muraille et de la nouvelle église de Ciutadella ; de l'alimentation (bouchers, boulangers et meuniers) ; et enfin la métallurgie (forgerons et chaudronniers). Cependant, encore une fois nous sommes très limités par le manque de documentation, qui ne nous permet pas d'évaluer quantitativement et qualitativement l'importance de ces activités économiques¹²⁶.

¹¹⁹ CASASNOVAS, 2000: 49.

¹²⁰ ROSSELLÓ, 1985: 137-140.

^{121 1368, 5} avril. Idem, 270.

¹²² AHMC. Livre rouge, fol. 54.

¹²³ Ibid., fol. 83v.

¹²⁴ CASASNOVAS, 2000: 49.

¹²⁵ Ibid., 50.

¹²⁶ Ibid., 52.

2.3. LA PAYSANNERIE

2.3.1. Les fermiers

La paysannerie a atteint un poids significatif dans la société minorquine, car le reste des secteurs économiques et productifs de l'île étaient dérivés du secteur primaire. D'ici l'importance notée, par de nombreux auteurs, de la propriété foncière, jusqu'à récemment la principale source de richesse¹²⁷. En effet, selon Serra, le point de différenciation du groupe paysan, probablement très hétérogène et cloisonné (bien qu'encore documenté de manière compacte au XIVe siècle), viendrait de la propriété ou non de la terre, tant royale que cavalière¹²⁸. Néanmoins, les paysans sans terre devaient rivaliser avec une main-d'œuvre esclave rentable, qui était considérablement importante dans la campagne minorquine.

D'autre part, la confrontation dichotomique *vila-camp*il sera bientôt désigné dans une société insulaire profondément agricole. Le brac paysan tentera par tous les moyens d'entrer dans les organismes politiques de la ville, l'Université, pour affirmer sa position et affirmer ses droits. À Ciutadella, en 1358, il y a eu une polémique sur l'élection ou non d'un jury d'«étrangers», des paysans, face à l'accaparement villageois du gouvernement municipal¹²⁹.Le roi Pere, en avril 1373, prévoyait qu'à la suite des discussions sur l'élection d'hommes éminents à Mahon, qui devaient également constituer la représentation mahonaise à l'Université générale, dix, cinq représentants devaient être élus de la ville et cinq des fermes, de procéder à l'élection électorale subséquente par saccage¹³⁰. Cependant, les agriculteurs continueront d'entrer dans les institutions municipales au cours des siècles suivants.

2.3.2. Le champ et les possessions

Il semble clair que la population rurale de Minorque a subi une forte baisse à la suite de la conquête chrétienne (malgré une continuité de la production agricole), et ne s'est certainement pas rétablie avant le XVIe siècle¹³¹. Le faible niveau de colonisation territoriale est dû à la fois à l'abandon de nombreuses colonies musulmanes et à un moindre contingent de population par unité d'habitat. Cependant, la population de la Minorque rurale, caractérisée par une faible densité de population et une dispersion¹³² (malgré une remarquable composante de la population urbaine), il a continué à s'articuler autour de grandes exploitations agricoles, appelées fermes et "rafals" (appelées plus tard 'biens' et plus tard 'lieux')¹³³ qui remplirait la fonction de fixation paysanne sur le territoire jusqu'à aujourd'hui¹³⁴.

¹²⁷ ROSSELLÓ, 1990: 21.

¹²⁸ SERRA, MLRépartition des terres après la conquête par Alphonse III. L'héritier ''. Le métayer.

Brique: Bibliothèque publique, 1967.

¹²⁹ ROSSELLÓ, 1985 : 269.

¹³⁰ Ibid., 271.

¹³¹ CASASNOVAS, 2000: 95.

¹³² La population dispersée est déjà présente à l'époque musulmane, et même de vastes étendues de terres arides sont détectées dans le nord de l'île.

¹³³ Le passé musulman est évident dans la toponymie rurale, où les noms d'origine arabe et même d'un latin arabisé abondent. Le préfixe majoritaire *Bini*trahit les ''ibn'' et les ''banu'' arabes (fils de) et fait suspecter une forme d'organisation d'implantations et d'exploitations claniques. ROSSELLÓ, 1990 : 15. 134 CASASNOVAS, 2000 : 92.

En effet, malgré l'existence probable de journaliers et d'agriculteurs sans terre, même ceux vivant dans des grotte naturelles, il existe dans la campagne minorquine une certaine coïncidence entre l'exploitation agricole et l'unité familiale d'implantation¹³⁵. En ce sens, la conception de la ferme musulmane - qui selon les calculs pour Ibiza pouvait accueillir entre 15 et 30 habitants - disparaît et devient une unité d'exploitation agricole, où la famille paysanne vit et coexiste intimement (propriétaire ou non) avec ses serviteurs et esclaves. Il est symptomatique du cas des chevaliers Ferrer de Muntpalau et Gil de Lozano, qui vivaient dans leurs possessions au XIVe siècle avec leurs écuyers, serviteurs libres (dont plusieurs messagers ou *noncii*) et un nombre considérable d'esclaves¹³⁶.

D'autre part, le remplacement d'une société musulmane par une société féodale a entraîné un changement dans la perception et l'utilisation de l'espace, qui, malgré le maintien des terres cultivées antérieures, a dû s'adapter aux besoins économiques. L'origine catalane de la majorité des habitants a d'ailleurs montré à certains auteurs une certaine corrélation entre la ferme catalane et une ferme minorquine, d'aspects, également architecturaux, similaires¹³⁷. Ainsi, pour Minorque, le "lieu" est constitué comme un organisme organique et bien défini entre les mains d'un seul propriétaire ou agriculteur, selon le type de tenure¹³⁸. Les fermes, construites sur des collines et tournées vers le nord, seraient ainsi érigées en épicentres de contrôle d'un territoire considérable, connu en Catalogne sous le nom de massada.

2.3.3. Spécialisation élevage.

L'inadéquation précoce de la production agricole avec les besoins internes de la population de l'île conduirait à un déficit céréalier constant et persistant¹³⁹. Cette insuffisance vient donné par plusieurs facteurs, parmi lesquels l'importance croissante de l'élevage sur l'île. En effet, depuis les premières décennies du XIVe siècle¹⁴⁰ elle commence à dénoter une réorientation économique, accélérée par les différentes crises du siècle, vers les activités d'élevage.

Précisément, le faible taux de colonisation dans les campagnes, dû à la mauvaise situation démographique, a facilité la spécialisation paysanne vers l'élevage et, plus précisément, le remplacement des bovins par les ovins¹⁴¹. Sur une île fragmentée par un véritable réseau de clôtures à sec¹⁴², ce qui rendait possible la simultanéité de l'agriculture et de l'élevage, les moutons nécessitaient moins de soins, ils n'exerçaient pas le métier de berger¹⁴³ et ils ont rendu l'agriculture rentable. Ainsi, les produits de l'élevage, le fromage (fabriqué principalement à partir de lait de brebis) et surtout la laine, ont rapidement remplacé, dangereusement, une production agricole essentiellement importée.

136 Ibid., 100.

¹³⁵ Ibid., 101.

¹³⁷ JORDI, V.; TALTAVULL, EVArchitecture rurale de Minorque. Maó: Obra Cultural Balear, 1997.

¹³⁸ CASASNOVAS, 2000: 101.

¹³⁹ ROSSELLÓ, 1990: 16.

¹⁴⁰ Bien que certains auteurs retracent le début du changement de tendance dans la même fiscalité, de nature agricole, du traité de Capdepera de 1231 aux musulmans minorquins. CASASNOVAS, MALe château de Santa Àgueda. Notes historiques. Bibliothèque municipale de Ferreries, Ferrerienques Monographies 12, 1992.

¹⁴¹ CASASNOVAS, 2000: 95.

¹⁴² Favorisé par un régime climatique approprié pour les prairies. ROSSELLÓ, 1990 : 73.

¹⁴³ Les paysans, qui combinaient leur travail avec le soin des moutons, n'étaient pas des bergers, bien qu'ils puissent être appelés ainsi dans la culture populaire. VOIR ANNEXE 3.

Cependant, la prépondérance de l'élevage ovin minorquin ne fait aucun doute¹⁴⁴. Cette importance se reflète dans plusieurs dispositions royales soucieuses de son encouragement et de sa protection. Cela explique aussi une partie importante de la multiplication du système des fermetures de propriété, dans le but de prévenir les vols et les dégradations contre les propriétaires des troupeaux, ainsi que les problèmes liés à la privatisation de la garrigue communale. La laine est devenue la clé de voûte de l'économie minorquine.

2.4. LES GROUPES MARGÉS

La marginalisation était un concept très hétérogène au Moyen Âge et regroupait divers groupes de population socialement exclus¹⁴⁵, sans impliquer intrinsèquement des degrés de richesse. Les Juifs, malgré la prépondérance de certaines familles, étaient un groupe marginalisé par leur religion. Cependant, la pauvreté, particulièrement fréquente au Moyen Âge, c'était aussi un échelon lié à la marginalisation, malgré la pratique chrétienne de la charité. Certes, ce groupe a reçu l'aide d'un certain réseau de soins, constitué de l'action des hôpitaux et des paroisses. Les esclaves, en revanche, n'étaient même pas considérés comme les possesseurs de la condition humaine et, en tant que propriété d'un maître, ils représentaient un élément de production de plus.

2.4.1. La pauvreté

Les pauvres étaient très nombreux dans toutes les villes médiévales, grands producteurs de marginalisation¹⁴⁶, puisque, dans la pratique, il en était de même pour les lépreux, les aveugles, les boiteux et les handicapés physiques et mentaux ; certes, n'ayant pas les mêmes chances que le reste de la population, ils étaient considérés comme des "marginalisés" obligés de voler pour survivre. La société était particulièrement préoccupée par les «pauvres embarrassants», qui étaient accidentellement tombés dans la pauvreté en raison d'événements circonstanciels, comme une guerre. Ainsi, en 1376, le roi Pierre accorda la permission de capturer un "pauvre ére"¹⁴⁷.

Socialement, ce type de pauvreté était le seul toléré, et il s'opposait au rejet et au mépris générés par les soi-disant « pauvres du Christ », considérés comme un foyer potentiel de criminalité. En 1347, le monarque lui-même décida de purger les mendiants et les inutiles de l'île¹⁴⁸.

De l'avis de Santamaría¹⁴⁹, à Minorque pouvait être considérée comme pauvre toute personne ou groupe familial, résidant sur l'île depuis plus de dix ans, qui ne possédait pas plus de dix livres majorquines. Mais les auteurs eux-mêmes, qui suivent les registres septennaux des Morabatí, soulignent les difficultés d'établir un nombre exact de pauvres en raison des oscillations et des changements de la situation socio-économique. Tout semble indiquer que la constante trilogie guerre-famine-peste doit être directement intervenue dans l'augmentation d'une pauvreté qui, pour certaines paroisses de Majorque, a été calculée autour de 30%.

147 1376, 7 février. ROSSELLÓ, 1985 : 345.

148 1347, 19 mars. Idem, 188.

¹⁴⁴ Nous laissons de côté l'éventuelle partie symbolique de l'agneau, fossilisée dans des représentations comme celle de Diumenge des Be à Ciutadella. VOIR ANNEXE 5.

¹⁴⁵ LE GOFF, 1985: 171.

¹⁴⁶ Ibid., 175.

¹⁴⁹ SANTAMARÍA, A. '' Assistance aux pauvres à Majorque à la fin du Moyen Âge. ''Annuaire d'études médiévales, 13. (Barcelone, 1983), p. 381-406.

Le manque de documentation empêche d'obtenir des données similaires à Minorque, où, en regardant la problématique taxe des Morabatí (dont théoriquement les pauvres manifestes étaient déjà exclus), on ne trouve que 5% de non-contributeurs pour celui de 1329¹⁵⁰.

D'autre part, l'existence des pauvres était due, en partie, au besoin du reste de la société, en particulier des citoyens riches, de pratiquer la glorieuse et salvatrice miséricorde chrétienne¹⁵¹. Le roi Pere lui-même a participé à cette charité et, entre autres, n'a pas interrompu l'aumône royale à l'hôpital de Ciutadella, déjà réalisée par les monarques majorquins¹⁵². Les dispositions testamentaires de la majorité de la population ont repris le sens religieux, accordant de nombreux legs pieux à des hôpitaux, des églises et des bassins de pauvres gênants. Il existe des preuves sur l'île de plusieurs bassins paroissiaux qui ont été alimentés par les captages des bassins et l'aumône du peuple, dont une partie a été utilisée pour soutenir la construction de la cathédrale de Majorque¹⁵³. En 1370, le roi proposa que les legs et les aumônes soient distribués aux pauvres à l'endroit du défunt¹⁵⁴.

2.4.1.1. Assistance publique

La fonction de soins était essentiellement centralisée à l'hôpital de Ciutadella, principale institution de charité et de soins aux pauvres et, dans une moindre mesure, aux pèlerins. En 1303 Jacques II¹⁵⁵ avait déjà autorisé les jurés à construire un hôpital¹⁵⁶ qui semble avoir fonctionné l'année suivante¹⁵⁷, et qu'il jouirait des dons et des faveurs royales des maisons de Majorque et de Barcelone¹⁵⁸. Appelé "Hospital de Jésus christ" et plus tard "Santa Maria Magdalena" (1356), il était administré par une structure qui dépendait du contrôle de l'Université de Minorque. L'institution était financée par des aumônes chrétiennes, des dons et des legs testamentaires de la population, malgré quelques revenus¹⁵⁹.

Nous ne connaissons pas, en raison du peu de documentation disponible, le fonctionnement et l'offre de soins de l'hôpital de Ciutadella, bien que lors de la peste noire, en 1348, 80 patients aient été hospitalisés. Sastre est d'avis que parmi le personnel hospitalier il devait y avoir un « questeur », ou une personne qui arpentait quotidiennement les rues et les villages pour recueillir l'aumône ; un ''donat'', administrateur des biens de l'hôpital, dont la femme s'occupait de la cuisine ; et un ecclésiastique qui officiait la chapelle¹⁶⁰. Quant à Maó, l'existence d'un hôpital pour les pauvres est également mentionnée en 1304, même si ce n'est qu'en 1391 que son fonctionnement est connu. L'hôpital de la Charité, situé entre les rues actuelles Bon Aire, Roser, Església et Sant Roc, servirait de locaux temporaires à la nouvelle université de Maó¹⁶¹.

 $^{150\} C'$ est en tout cas une date encore éloignée des prochaines crises du XIVe siècle.

¹⁵¹ LE GOFF, 1985: 159-160. Le Goff cite un passage très révélateur sur la vie de saint Eloi: ''. p. 179.

^{152 1346, 10} janvier. AHMC. livre rouge, fol. 113v.

¹⁵³ ROSSELLÓ, 1985 : 342-344.

^{154 1370, 18} août. AHMC, livre rouge, fol. 47v.

^{155 1303, 5} novembre. Ibid., fol. 2v.

¹⁵⁶ Sastre Moll, remontant à sa fondation dans une donation d'Alphonse II aux Trinitaires (1287), voit une possible continuité, difficile à préciser, entre l'initiative catalane et la fondation majorquine postérieure. SASTRE, 2001 : 11.

^{157 1304, 24} juillet. ROSSELLÓ, 1985 : 66.

^{158 1346, 10} janvier. AHMC. livre rouge, fol. 113v.

^{159 1350, 5} juillet. Ibidem, fol. 113-113v. Le roi autorise en faveur de l'hôpital ses droits de seigneurie sur 10 quartiers de recensement de blé à partir d'un legs testamentaire.

¹⁶⁰ SASTRE, 2001: 11.

¹⁶¹ CASASNOVAS, 2000: 82.

En dehors des hôpitaux, comme nous l'avons dit, il y avait dans la plupart des paroisses de l'île des ouvrières ou bassins de pauvres embarrassants, qui subvenaient aux besoins de leurs paroissiens les plus défavorisés¹⁶² et ils ont permis au reste de la société de pratiquer la miséricorde chrétienne¹⁶³.

D'autre part, les guildes avaient également une fonction de bien-être envers leurs membres nécessiteux et leurs familles. De leur côté, les ordres religieux, exclusivement les franciscains de Minorque, accomplissaient une importante tâche d'assistance et de promotion de la charité.

2.4.2. Les Juifs

La communauté juive de Minorque est déjà documentée au Ve siècle dans une épître de l'évêque Severus dans laquelle est racontée la conversion miraculeuse des Juifs de Magona (Maó), où ils avaient une importance particulière ¹⁶⁴. Pour le Moyen Âge, et malgré le peu de documentation disponible, nous avons des nouvelles significatives du groupe, même si - il faut le noter - les sources parlent surtout des personnes les plus dignes, principales ou influentes. Cependant, la richesse n'était pas une caractéristique du judaïsme, et apparemment certains mendiaient.

Dans le cas de Christian Menorca, le caractère urbain du groupe semble indiscutable. Un document de 1347 signale l'existence de cals dans les villages de Ciutadella¹⁶⁵ et Mahon, où le gouverneur forcerait également les Juifs étrangers à résider, à l'exception de ceux qui possédaient leur propre maison en dehors desdits quartiers juifs ou à Alaior. En effet, malgré leur nombre important dans le port commercial de Ciutadella¹⁶⁷, la présence de Juifs dans les autres villages pourrait témoigner d'activités liées aux secteurs secondaire et tertiaire, même si, sauf dans le cas de l'orfèvre de la Citadelle Abrafin Bensait (documenté en 1292), nous n'avons pas de nouvelles explicites d'artisans hébreux. De nombreuses créances attestent d'une importante participation juive aux actions de prêt (prêts et recensements). En juin 1343, à la demande de l'Université, une punition est infligée aux juifs qui pratiquent l'usure (scandaleux aux yeux de l'Église)¹⁶⁸ avec intérêt supérieur à 20 %¹⁶⁹. D'autre part, la communauté juive a dans ces années la bonne volonté royale. Au début de son règne, Pierre III déclare une amnistie générale pour les Juifs des îles¹⁷⁰ et a permis le retour de ceux qui s'étaient installés à Alexandrie et dans d'autres lieux interdits¹⁷¹.

162 Ibid., 99.

163 LE GOFF, J.La civilisation de l'Occident médiéval. Barcelona: Paidós, 1999. Le Goff suggère une relation ambiguë de la société médiévale avec les marginalisés, comme craints et haïs, également nécessaire pour assurer la tranquillité spirituelle.

164 SASTRE PORTELLA, J. La lettre de Sévère de Minorque : analyse des principales citations bibliques. Gouvernement des Îles Baléares. Ministère de l'éducation et de la culture. Maó: Institut Menorquí d'Estudis, 2000. Treballs del Museu de Menorca, 22.

165 Elle était située sur l'actuelle rue Saint-Jérôme, où existait encore une synagogue au XVIe siècle. SASTRE PORTELLA, F.La Citadelle de Minorque dans la transition vers la modernité. Brique : CIM, 1982. 166 ROSSELLÓ, 1990 : 38.

167 Des activités mercantiles des juifs de Minorque, par exemple, nous avons des échantillons dans les livres du Guide de l'ARM, bien que de 66 sauf-conduits aux minorquins, entre 1359 et 1386, nous documentons seulement quatre juifs.

168 LE *GOFF*, 1985 : 166. 169 ROSSELLÓ, 1990 : 37.

170 1343, 18 juin. ROSELLÓ, 1985 : 255. 171 1343, 24 juin. ROSSELLÓ : 1990 : 37. La faveur royale se poursuit avec la confirmation des privilèges antérieurs accordés par les précédents monarques majorquins¹⁷², ainsi qu'à l'octroi de nouveaux remerciements comme, par exemple, de ne pas porter l'étoile sur la poitrine dans tout le Royaume de Majorque¹⁷³. Ces droits et concessions devaient cependant être constamment réaffirmés par le roi, qui recevait des plaintes récurrentes de la communauté juive en raison de leur non-respect.

Néanmoins, la position royale favorable cachait, dans la pratique, une attitude utilitaire envers les activités juives bénéfiques¹⁷⁴. Les Juifs appartenaient finalement au roi¹⁷⁵, qui les sollicitaient souvent pour couvrir des besoins extraordinaires. En 1355, "el Cerimoniós" a demandé à l'Aljama de Minorque 60 livres d'aide et de subvention¹⁷⁶, tandis qu'en 1365, à l'occasion de la guerre de Castille, il demanda une contribution de 30 000 sous à l'Aljama du Royaume de Majorque¹⁷⁷, dont le Minorque faisait partie intégrante. En effet, bien que sous le règne du "Cerimoniós" de nombreux contacts aient été maintenus par l'intermédiaire des gouverneurs, les relations entre les deux communautés semblent être dues à un certain degré de dépendance minorquine, notamment en matière de perception des impôts¹⁷⁸. L'Aljama de Minorque exerçait des fonctions judiciaires et administratives (telles que la perception des taxes prélevées sur les articles d'usage et de consommation juifs) et gérait ses propres affaires, comme le contrôle restreint de la viande consommée par la communauté juive, ce qui pouvait causer des problèmes avec les chrétiens, comme en 1350¹⁷⁹. Étonnamment, cependant, en juillet 1370, les animaux ont été autorisés à être abattus rituellement dans les abattoirs chrétiens pour la nourriture de la communauté juive¹⁸⁰.

Cependant, les Juifs de Minorque, qui ont également dû faire face aux effets des crises du siècle, comme la peste noire, ont été pour la plupart victimes d'un antisémitisme croissant. Le roi Pierre devait se soucier de la protection des "calls", notamment pendant la Semaine sainte, véritable période de tension et de conflit avec les chrétiens (cela s'est passé en 1347, 1348 et 1350)¹⁸¹. Selon Guillermo Pons, l'existence de certaines fêtes spéciales, comme la "Passio Imaginis", peut être liée à la méfiance croissante de la communauté juive¹⁸². Ceux-ci se présentèrent sans doute comme des têtes de turc pendant quelques années vraiment difficiles, et beaucoup décidèrent de se convertir. La tentative d'expulsion en 1374, due à la disette et à la famine¹⁸³, marquerait le chemin sans retour d'une situation de tension qui exploserait dans les programmes de 1391, sous le règne de Jean I.

172 1344, 18 septembre. Idem.

^{173 1344, 5} mars. Idem. Cependant, ce privilège n'a peut-être pas été rempli, car en 1380, le roi a envoyé un signal infâme à un juif de Minorque en particulier. ROSSELLÓ, 1985 : 264.

¹⁷⁴ En 1359, le roi a accordé des conseils aux Juifs qui voulaient s'installer sur les îles d'Afrique du Nord. ROSSELLÓ, 1990 : 37.

¹⁷⁵ En fait, ils avaient besoin de leur approbation pour acheter d'autres propriétés. 1380, 14 juillet.

ROSSELLÓ, 1985: 264.

^{176 1355, 24} avril. Ibid., 262.

^{177 1365, 28} février. Ibid., 146.

¹⁷⁸ Les dispositions sur les créances fiscales de l'Aljama de Mallorca envers ses voisins minorquins sont nombreuses.

¹⁷⁹ ROSSELLÓ, 1990 : 59.

^{180 1370, 11} juillet. ROSSELLÓ, 1985 : 262.

¹⁸¹ Idem, 257 et 259.

¹⁸² MASCARÓ, 1985: 238.

^{183 1374, 14} août. ROSSELLÓ, 1985 : 263.

2.4.3. Les esclaves

Sans aucun doute, le phénomène de l'esclavage à Minorque mérite un traitement - et une étude

- spécial. Bien qu'il ne soit pas considéré comme une société esclavagiste, l'esclavage était un phénomène courant dans la vie quotidienne médiévale¹⁸⁴. Les esclaves représentaient un groupe quantitativement important dans les villes catalanes-aragonaises, en particulier dans les villes portuaires. Si l'on regarde les études réalisées pour l'île de Majorque, il a été avancé que ce groupe représenterait, au XIVe siècle, jusqu'à 20% de la population majorquine¹⁸⁵.

Extrapolant les résultats à Minorque, Casasnovas soulève l'hypothèse de jusqu'à 1 500 esclaves dans la première moitié du XIVe siècle¹⁸⁶. Le chiffre ne peut être sous-estimé si l'on considère qu'à l'époque l'île ne devait pas dépasser 4 000 ou 5 000 âmes. En fait, l'excès de la population esclave signifiait que, à la suite de la famine de 1374, l'Université exhortait les propriétaires à libérer ou à retirer leurs esclaves de l'île, moyennant une compensation de 7 livres¹⁸⁷.

Malgré quelques discussions historiographiques 188, les premiers esclaves de la Minorque chrétienne devaient être la majorité de la population musulmane passée sous le contrôle des conquérants en 1287 189. Les périodes de guerre continues et successives du XIVe siècle allaient cependant doter le marché méditerranéen d'esclaves d'un grand nombre de prisonniers de guerre. En 1373, le bûcheron Joan Ferrer avait l'intention de transporter une charge de Sardes de Cagliari vers la Sicile, Valence, Majorque et la Catalogne 190. Le cas des Sardes insoumis, déjà étudié par Martínez Ferrando 191, est paradigmatique à Minorque, où, en raison de sa proximité avec la Sardaigne, ils formaient un groupe particulièrement important, étant à l'origine de certains problèmes d'ordre public (malgré la documentation de certaines relations extraconjugales) 192 et la concurrence pour le travail gratuit. En effet, si l'esclavage avait autrefois un poids testimonial dans les campagnes, ce n'est pas le cas à Minorque, où l'importance des esclaves agricoles était fondamental pour le développement de l'économie de l'île. Très probablement, cette circonstance doit être comprise en corrélation avec le dépeuplement et la faible densité rurale, conséquence des crises du XIVe siècle.

Les esclaves qui sont venus à la société minorquine étaient le produit d'un trafic commercial intense qui a tissé toute la Méditerranée. Précisément, deux des principaux ports négriers, Barcelone et Ciutat de Mallorca, entretenaient une relation géographique et économique étroite avec Minorque. Les marchands majorquins étaient les protagonistes des ventes d'esclaves sur la petite île, en particulier des Sarrasins capturés en Afrique du Nord¹⁹³ malgré l'existence d'origines multiples.

¹⁸⁴ Et de fait, comme le considère Robert Fossier, le Moyen Âge était un monde où la frontière de la liberté était floue. FOSSIER, 1994 : 77.

¹⁸⁵ VAQUER, O.L'esclavage à Majorque, 1448-1500. Palma : Institut d'études baléares. Consell Insular de Majorque, 1997.

¹⁸⁶ CASASNOVAS, 2000: 90.

^{187 1376, 5} décembre. ROSSELLÓ, 1985 : 166.

¹⁸⁸ Sur la base du maintien de la toponymie rurale antérieure, Serra considérait comme une contradiction le dépeuplement total d'un territoire transformé en frontière et avec un phénomène de repeuplement lent et progressif. SERRA, 1977 : 184.

¹⁸⁹ SASTRE, J. Breves notas sobre el saqueo de Minorque tras la conquista de Alfonso III (1287). Méloussa.

^{1991,} num. 2, p. 49-58.

¹⁹⁰ ROSSELLÓ, 1985 : 239.

¹⁹¹ MARTÍNEZ FERRANDO, E. L'excès de population sarde à Minorque à la fin du XIVe siècle. Actes du VII Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon. (Sardaigne, 1957). Madrid: 1959. p. 319-329.

^{192 1386, 15} mai ; 1386, 5 août. ROSSELLÓ, 1985 : 218-219.

¹⁹³ Ibid., 161.

L'esclave était un autre produit de la commercialisation, un simple élément de production qui, pouvant s'acheter et se vendre, devait être valorisé qualitativement. On comprend ainsi la frustration de Bonanat Osona, en 1327, lorsqu'il découvrit que l'esclave grec qu'elle avait acheté « en bon état » était en fait malade (peut-être épileptique). D'autre part, sa facilité d'accès signifiait que tout le monde pouvait acquérir du travail d'esclave, même les religieuses du monastère de Santa Clara¹⁹⁵.

Il y avait peu de possibilités de libération pour les esclaves. Elle pouvait s'accomplir à la mort du maître, dans une société qui croyait profondément au salut des âmes. D'autre part, l'achat de liberté, généralement à long terme (« affranchissement par taille »), était aussi une méthode courante. Francesca, une esclave battue de Caterina, veuve de Jaume Ulzina, a payé sa femme 6 argent et obbol par semaine à cette fin¹⁹⁶. Certains esclaves appartenant à des Juifs ont décidé de se convertir au christianisme pour se libérer, car les Hébreux ne pouvaient pas posséder de chrétiens. Mais la dureté des conditions de vie multiplie les évasions. En 1346, Pierre III acceptera la construction d'un chantier naval dans le port de Mahon pour éviter la facilité des évasions d'esclaves¹⁹⁷ mais la requête du jury dut être renouvelée en 1350¹⁹⁸. Selon Llompart, l'évasion des esclaves dépendait généralement de la disponibilité d'un bateau accessible pour s'échapper¹⁹⁹.

Cependant, la punition des esclaves fugitifs ou accusés de tout crime était extrêmement sévère, avec l'impulsion du monarque lui-même. En avril 1370, le roi ordonna que tout captif qui facilitait l'évasion d'un autre soit pendu, avec dédommagement pour son propriétaire²⁰⁰. La protection royale contre les maîtres était un fait. En 1376, "el Cerimoniós" empêcha le procès des propriétaires accusés d'avoir tué un esclave en état de légitime défense, n'acceptant que son affidavit²⁰¹. Dès 1385, le roi réitéra sa sévérité et ordonna au gouverneur de Minorque, sous peine de 500 florins, de révoquer les « abus » qu'il avait introduits pour punir les maîtres d'esclaves se plaignant de flagellations et autres corrections²⁰². Cependant, leur propriété privée signifiait que les personnes accusées d'avoir violé des esclaves d'autres possesseurs pouvaient être faites prisonnières²⁰³, bien qu'ils aient souvent trouvé l'acquittement royal.

Cependant, la punition des esclaves par leurs maîtres, qui avaient même droit à l'emprisonnement en cas de danger d'invasion²⁰⁴, sont allés jusqu'à mourir²⁰⁵. De plus, leur condition servile était souvent utilisée par certains propriétaires pour les utiliser comme exécuteur testamentaire de crimes et de bandits en leur faveur²⁰⁶. L'esclave d'Asbert des Gatell, exportateur de Minorque, fut traduit devant le tribunal de Ciutadella en 1349, accusé, entre autres, de "meter foch e de trenchar alberchs²⁰⁷".

¹⁹⁴ Ibid., 61.

^{195 1363, 12} mars. Ibid., 164.

^{196 1343, 20} juin. Idem, 160.

^{197 1346, 8} nov.. Ibid., 161.

^{198 1350, 27} juillet. Ibid., 302.

¹⁹⁹ LLOMPART, 1984: 182.

^{200 1370, 8} avril. AHMC. livre rouge, fol. 133.

^{201 1376, 22} mars. ibidem, fol. 36.

^{202 1385, 21} novembre. Ibid., fol. 147-147v.

^{203 1349, 3} septembre. ROSSELLÓ, 1985 : 189.

^{204 1370, 18} août. AHMC. livre rouge, fol. 35v.

^{205 1376, 22} mars. ROSSELLÓ, 1985 : 201.

^{206 1351, 11} janvier. Idem, 171.

^{207 1349, 8} oct.. Ibid., 189.

En mai 1382, le roi Pierre confirma les chapitres ordonnés par les autorités de l'île sur la punition des esclaves accusés d'actes répréhensibles (dont violence contre le bétail), coups de fouet, perte d'oreilles, de poing ou de pied, ou de potence²⁰⁸. Pour empêcher de nouvelles émeutes, le roi Martin interdirait aux captifs de l'île de jouer au boules et à d'autres jeux²⁰⁹.

3. GUERRE, PESTE ET FAIM.

La société minorquine de la fin du Moyen Âge, tout juste en gestation, n'a pas été exempte des principaux problèmes qui constituent ce que les historiens appellent la « crise » de la fin du Moyen Âge. Dans le cas de Minorque, il semble que les symptômes les plus évidents de récession (économique et démographique) coïncident précisément avec le changement dynastique, même s'il est vrai que ceux-ci s'étaient déjà manifestés auparavant dans les îles voisines. Cela a entouré la question de l'annexion à la Couronne d'Aragon de raisons complémentaires pour qualifier l'époque de "l'usurpateur" Pierre III comme une période désastreuse, contrastant avec l'ancienne gloire du royaume indépendant de Majorque. Bien qu'on ne veuille pas continuer dans la fausseté des accusations de cette historiographie romantique, en effet le temps que, dès 1343, le conflit entre les deux couronnes, catalane et majorquine, le processus d'annexion s'inscrit bien dans un contexte de crise économique et démographique, tant dans la Couronne d'Aragon que dans le Royaume de Majorque. Certes, les XIVe et XVe siècles n'ont cessé d'être évoqués comme une "crise", entendue comme un changement vers une situation de déclin, d'instabilité et de perte de potentiels divers, et qui a été attribuée à une démographie faible, due à la peste noire et à le manque de nourriture. Ces problèmes ont été traités comme l'origine de la fin du Moyen Âge, par opposition à une période antérieure de splendeur en Europe. Et, de fait, notre objet d'étude, la société naissante de Minorque, ne serait pas exempte de ce contexte général.

3.1. La guerre.

Après la mort d'Alfonso "el Benigne", prudent comme son prédécesseur dans ses relations avec Majorque, son fils et successeur, Pere III, a commencé, avec le roi majorquin Jaume III, une période de tension et de détérioration des relations entre les deux couronnes. La distance et les tensions entre les deux positions se sont amplifiées, du fait de la politique étrangère du roi de Majorque, au point d'ouvrir au roi catalan, politicien habile et rusé, un processus contre son beau-frère majorquin²¹⁰, invoquant la rébellion et la rupture du pacte féodal auquel le souverain insulaire était soumis. Pierre III avait déjà les arguments juridiques nécessaires pour se conformer à l'annexion souhaitée. En revanche, la résistance qu'il rencontra parmi une population des Baléares noyée fiscalement fut minime, malgré les demandes constantes de défense du Majorquin, et en 1343 les catalans-aragonais dominaient déjà l'archipel, forçant le roi Jaume à fuir.

La guerre entre Jacques III et Pierre "el Cerimoniós" qui s'est finalement terminée par la mort du premier en 1349, est le prélude à une longue série de conflits guerriers qui, d'une manière ou d'une autre, ont affecté les îles Baléares, et parmi elles Minorque, pendant le reste du XIVe siècle. Les guerres suivantes ont eu des effets négatifs sur l'économie et la société minorquines. En même temps que, une fois réincorporée à la Confédération catalano-aragonaise, Minorque est devenue une position non négligeable face à l'expansion maritime de la Couronne, cela ne s'est pas non plus traduit par un bénéfice pour l'île²¹¹. D'une part, l'île est devenue une cible militaire de considération pour sa situation géographique, à proximité de la zone de conflit, face aux attaques des ennemis de la Couronne d'Aragon. D'autre part, la politique impérialiste de Pierre III signifiait sa contribution à ses dépenses économiques. Ainsi, aux dispositions continues de fortification défensive de l'île par les Cérémonieux, s'ajoutèrent également des demandes successives d'aides financières (impôts et contributions extraordinaires) pour l'entretien de la querre étrangère, notamment par le conflit sarde.

Ces impositions affecteraient complètement une société minorquine appauvrie et décimée par les effets de la guerre, de la peste et de la famine et qui, de plus, était continuellement harcelée par les raids des corsaires et des pirates du Maghreb.

3.1.1. Conflits avec la Castille et Gênes

Vaincu par Jacques III, le danger de guerre n'a pas disparu de la côte minorquine. En 1351 l'entrée en conflit avec Gênes pour le contrôle de la Sardaigne signifiait pour Minorque, stratégiquement située, le début d'une situation d'alerte permanente face à une éventuelle attaque génoise. Cette peur persistera tout au long des années 1350, d'autant plus lorsque les Génois ont été aidés par Pierre le Cruel de Castille. C'est précisément durant cette période de guerre (1350-1370), que les demandes insistantes de Pierre III pour la fortification et la défense de Minorque se multiplient. Le roi semble particulièrement préoccupé par la situation démographique de l'île, due aux ravages de la peste et de la famine, qui pourraient la rendre indéfendable, et c'est ainsi qu'il ordonne sans cesse l'envoi de renforts militaires (en 1351²¹², 1352²¹³ et 1356²¹⁴).

Les dispositions royales impliquaient également une certaine réorientation et réorganisation du système de défense de l'île. En particulier, l'objectif était de promouvoir le renforcement des deux principaux centres urbains, Ciutadella et Maó. Il fut ordonné d'inspecter les murailles des deux villages, peut-être loin d'être terminées, ainsi que de tenter de les améliorer ou de les réparer, entre autres, par la perception des 2/3 des revenus tirés des "cises" sur le pain. , vin et viande. D'autre part, le reste des défenses ou des tours de guet de l'île, y compris le château intérieur en décomposition de Santa Àgueda, ne recevrait que 1/3 des revenus de ces hommages²¹⁵.

²¹¹ SERRA, 1977: 231.

²¹² CASASNOVAS, 2000: 37.

²¹³ AHMC, Livre rouge:fol. 13.

^{214 1356, 14} juillet. ROSSELLÓ, 1985 : 305.

^{215 1356, 16} août. Idem.

Décidément, l'antique château arabe, nécessitant des réparations urgentes et coûteuses, devait être trop étendu pour être défendu, et, en se ruinant, il aurait perdu sa prépondérance et son intérêt antérieurs²¹⁶ pour la défense d'une population qui, désormais, en cas d'invasion, devrait être confinée derrière les murs de la capitale²¹⁷.

Les ordres royaux de fortification étaient basés sur des craintes de danger confirmées en 1359. Pendant une semaine, en août, une petite flotte castillane resta dans les eaux de Minorque, empêchant le trafic commercial normal de l'île. L'incursion de quelques ennemis a causé divers dommages dans l'agriculture, à "l'emparado" de pâturages et cueillettes sauvages ainsi que dans l'assaut et incendie de quelques fermes²¹⁸. Maria Lluïsa Serra a souligné que le fait n'est pas confirmé par les chroniqueurs et historiens contemporains étrangers²¹⁹. En fait, les navires de Castille parcouraient fréquemment les côtes de Minorque, ce que le roi Pere savait parfaitement, ce qui ferait des travaux de défense minorquins une priorité insistante.

3.1.2. Les guerres de Sardaigne

Les hostilités avec les Génois et les Castillans se mêlent simultanément aux guerres de Sardaigne, véritable foyer de conflit. La participation de nombreux Minorquins aux campagnes du "Cerimoniós" sur l'île a été notée, dont certaines sont très importantes. En octobre 1375, Pierre III accorde l'acquittement à 50 volontaires qui lui proposent de se rendre en Sardaigne avec le castillan de Cagliari, le minorquin Andreu des Puig²²⁰, qui avait déjà participé aux guerres de Sardaigne au moins depuis 1356²²¹. Également symptomatique est le cas de Francesc Jana, qui a été récompensé par le roi avec le privilège militaire pour ses services en Sardaigne²²². Plus dramatique fut le cas du gentilhomme Pere Llopis et de son fils Pericó, qui mourut dans le conflit sarde²²³.

L'implication des habitants de Minorque dans les expéditions sardes aboutit au repeuplement d'Alghero par les Catalans (1354), parmi lesquels se trouvaient également de nombreux Minorquins. En ce sens, en août 1358, le roi Pierre accorda le pardon des crimes à quiconque allait peupler les villages de Sassari et d'Alghero en Sardaigne²²⁴. D'autre part, cette présence proéminente de Minorque doit également être comprise dans le contexte de l'importance que le port de Maó atteignit alors. En effet, de par sa situation et ses dimensions stratégiques, l'imposante rade naturelle est devenue un point d'appui, d'envergure et d'approvisionnement de la marine royale pour l'expansion de la Méditerranée²²⁵.

3.1.3. Les dernières années du règne : le danger maghrébin

La fin du règne de Pierre III, la population minorquine décimée doit également faire face à l'intensification des incursions constantes des navires pirates nord-africains qui, selon les sources, infestent les mers et les côtes de Minorque.

²¹⁶ CASASNOVAS, 2000 : 39. Cependant, certains historiens sont d'avis qu'en raison de l'ampleur des vestiges conservés, la destruction du château n'a pas été entièrement efficace. Voir annexe 6.

^{217 1356, 15} juin. ROSSELLÓ, 1985 : 304.

²¹⁸ MASCARÓ: 1985, 203.

²¹⁹ SERRA: 1977, 265.

^{220 1375, 20} octobre. ROSSELLÓ, 1985 : 180.

^{221 1356, 17} avril. Idem,303. Cependant, quelques mois plus tard, en janvier 1376, le roi trouva incommode de retirer les troupes d'une Minorque dépeuplée. 1376, 8 janvier. Ibid., 317.

²²² CASASNOVAS, 2000: 40.

²²³ CASASNOVAS, 2005: 42.

^{224 1358, 7} août. ROSSELLÓ, 1985 : 306.

²²⁵ En 1351, les 59 galères de Ponç de Sant Pau y débarquent et, deux ans plus tard, la flotte de 45 navires de Bernat de Cabrera y jette l'ancre. SERRA: 1977 : 236-237.

Afin de lutter contre le problème, la surveillance de la côte a été insistée à plusieurs reprises, malgré l'opposition des privilégiés à effectuer des services de surveillance²²⁶, et une tentative a été faite pour assembler des galères privées dédiées à la protection des eaux des Baléares. Cela fut fait en mars 1379 par le galion ''Sant Jordi'' de Bernat Bosch de Minorque²²⁷ ou celle de Ferrer Gisbert de Ciutadella, en juillet 1384²²⁸. Cependant, il semble y avoir des abus de la part de certains Minorquins qui ont utilisé leur - cœur pour aller "aux vêtements de tout le monde" 229 - ou qu'ils ont même négocié avec des pirates²³⁰.

Cependant, le sentiment de danger a conduit à un phénomène récurrent au cours des siècles suivants : la fortification privée de la campagne. Le 1er mars 1379, le roi Pere accorda à Pere Serra de Maó une licence pour renforcer la tour de sa ferme, construite à cause et par crainte des invasions "mauresques", afin qu'elle puisse être recueillie par la famille et d'autres personnes²³¹. De plus, le 10 mars de cette année-là, "el Cerimoniós" accorda au chevalier Gil de Loçano la permission de construire et de reconstruire des tours et d'autres fortifications sur sa propriété, afin que les paysans environnants puissent s'y réfugier²³². Le 20 juin 1382, le roi étend et généralise le privilège des défenses dans les édifices privés²³³.

La menace des pirates musulmans pour la population minorquine va bien au-delà du règne de Pierre "el Cerimoniós". Plus près de cela se trouvaient les tentatives infructueuses de contreoffensive chrétienne sur les côtes nord-africaines en 1398 et 1399, cette dernière partant de Mahon²³⁴. Les attaques et débarquements sporadiques des corsaires nord-africains resteront en vigueur tout au long de l'histoire de Minorque jusqu'à ce qu'ils soient fossilisés dans la mémoire populaire.

3.2. La population. Peste et famine

On semble s'accorder à affirmer que dès la fin du XIIIe et le début du XIVe siècle, les premiers symptômes d'une conjoncture nouvelle se sont manifestés. De nombreux historiens, s'accordant sur l'importance de ces changements, ont suggéré ici l'origine de la fin du Moyen Âge, bien que trop contrastée avec une période de splendeur antérieure. En nous concentrant sur notre étude, dans les années 30, les premières manifestations évidentes d'une crise ont également commencé à être détectées dans le Royaume de Majorque - comme dans le reste des Pays Catalans - économique et démographique. En fait, le même recensement de 1336 montre une certaine diminution du nombre de contribuables par rapport au précédent record de 1329²³⁵. Cependant, à Minorque, les effets démographiques négatifs ne sont documentés que quelques années plus tard. Les 806 incendies déterminés pour l'année 1329 font calculer par certains

auteurs, avec des coefficients oscillant entre 5 et 7, environ 4 000 ou 5 500 habitants²³⁶.

226 1379, 1er mars, ROSSELLÓ, 1985 : 319

^{227 1379, 30} mars. Ibid., 319-320.

^{228 1384, 18} juillet. Idem, 321.

^{229 1384, 5} octobre. Idem.

^{230 1383, 15} oct.. Ibid., 320.

^{231 1379 1}er mars. Ibid., 319.

^{232 1379, 10} mars. Idem.

^{233 1382, 20} juin. Idem, 320.

²³⁴ CASASNOVAS, 2000: 40.

²³⁵ Selon l'incendie de 1329, l'île de Majorque a connu 12 109 incendies. ROSSELLÓ, 1990 : 41. 236 Idem.

D'autres chercheurs, tels que Vidal et Gomila, recommandent de prêter plus d'attention aux chiffres élevés, qui, selon eux, sont beaucoup plus probables²³⁷. S'il faut relativiser ces études, il est vrai que, dès les années 30, avant le début des grandes famines et des terribles épidémies, il faut tracer une ligne démographique minorquine vers le haut. En effet, bénéficiant probablement encore de l'arrivée de nouveaux colons, l'année 1336 représente le pic de croissance démographique, avec 963 incendies recensés²³⁸, ce qui, dans la même optique, donnerait une population comprise entre 4 750 et 6 650 âmes. Des auteurs plus prudents, comme Sastre Moll, attribuent à Minorque une population allant de 3 500 à 4 500 en 1329, avec un zénith en 1336 compris entre 4 000 et 5 000 habitants²³⁹.

Cependant, les auteurs soulignent qu'à partir de cette année 1336, avec le début des années 1340, et avec le début de longues et difficiles années de guerre, la population minorquine serait continuellement affectée et décimée par des pénuries alimentaires et des épidémies meurtrières, notamment par la peste noire de 1348. La somme des pénuries aurait des conséquences négatives sur la démographie de l'île, ce qui se refléterait dans la tendance à la baisse des Morabatins ultérieurs au XVe siècle.

3.2.1. La famine

La pénurie de blé, conséquence de mauvaises récoltes, est déjà évidente dans les îles avant l'occupation militaire de Pierre III²⁴⁰. Dans les années 1340, les pénuries de céréales étaient une réalité à Minorque et les rois ont été contraints d'intervenir. Les mesures d'interdiction de l'exportation du blé, en cas de famine, prises par Jacques III (1336 et 1341)²⁴¹, ils seraient continués par le Cérémonieux. En 1346, le roi catalan a été contraint d'interdire l'exportation de blé de l'île jusqu'à Pâques²⁴² puis d'offrir des conseils à quiconque s'engageait à approvisionner l'île en blé. En janvier 1356, le roi exige que les navires chargés de céréales ouvrent une boutique pour vendre au public (une mesure, désormais légalisée, qui conduira à de graves abus)²⁴³. Un an plus tard, le monarque devra suspendre les précédentes autorisations aux particuliers d'exporter du blé, en raison de sa pénurie et de la guerre²⁴⁴.

Au XIVe siècle, de mauvaises récoltes ont lieu dans la campagne minorquine, provoquant d'inquiétantes crises de subsistance, comme celle de 1374 et 1375, immortalisée comme "l'année de sa famine". Le dépeuplement, dû à la faim et à l'atteinte des épidémies, était un vrai problème, c'est pourquoi en 1376 le roi limitera, comme nous l'avons vu, le départ des Minorquins pour aller aux guerres en Sardaigne, principale destination des émigrants de l'île²⁴⁵.

3.2.2. La peste

Aujourd'hui, il semble y avoir un accord historiographique pour établir l'origine de la peste de 1348 en Asie centrale, où elle était endémique. La théorie la plus récurrente est le transport de la maladie, sous forme de rats infectés, par des navires italiens faisant du commerce entre l'Europe et l'Orient, qui aurait contaminé les principaux ports méditerranéens comme une nappe de pétrole²⁴⁶. Majorque, enclave commerciale centrale, aurait pu être pour certains auteurs l'un des foyers possibles de transmission et de dissémination de l'épidémie à terre catalan, avec

²³⁹ SASTRE, 2001: 10.

^{240 1339, 2} mars.; 1339, 8 juin.;1340, 3 avril; 1340, 29 mars. A ROSSELLÓ, 1985: 42.

²⁴¹ AHMC, Livre rouge: fol. 9.

²⁴² CASASNOVAS, 2000: 42.

²⁴³ AHMC, Livre rouge: fol. 85-85v.

²⁴⁴ Idem, fol. 19v.

^{245 1376, 8} janvier. ROSSELLÓ, 1985: 317.

²⁴⁶ GÜNZBERG, J.La vie quotidienne dans la ville de Barcelone pendant la peste noire (1348). Barcelone : Rafael Dalmau, 2002.

Lequel il entretenait d'intenses relations économiques ²⁴⁷. Dangereusement situées au milieu des routes commerciales occidentales, les îles Baléares étaient dans l'œil de l'ouragan pestilentiel. Face au danger d'une épidémie, et à l'ignorance des moyens de la combattre, le seul recours était la prévention et la surveillance pour prévenir l'infection. Dans le cas des villes portuaires et des îles, le contrôle des navires étrangers était essentiel, mettant la côte en alerte. Par une lettre du gouverneur de Majorque au gouverneur de Minorque²⁴⁸, à partir de février 1348, nous connaissons certaines des mesures préventives sur l'île. En inspectant les navires, une reconnaissance des marchandises et, surtout, de l'équipage potentiellement infecté devait être effectuée²⁴⁹. En cas de localisation d'un navire infesté, le gouverneur s'attache à rechercher l'isolement total du foyer épidémique, par un contrôle sanitaire qui empêche l'entrée des personnes et des produits dans les populations. D'autre part, comme marqué par la logique contemporaine, pour apaiser le fléau pestilentiel de la colère de Dieu et demander le pardon céleste, s'est ajouté le conseil pour la célébration d'actes religieux processionnels collectifs, comme cela s'était déjà fait à Majorque.

Malgré l'organisation de ces préventions, les îles Baléares ne se sont pas débarrassées de la peste noire mortelle et en ont subi les terribles conséquences. Les terribles conditions d'hygiène de l'époque et l'ignorance totale d'un ennemi invisible et de ses agents transmetteurs ont dû faciliter la propagation et la propagation faciles de l'épidémie. D'une lettre de Pierre III, nous savons qu'en 1348 la peste avait déjà atteint Minorque et qu'elle avait causé les premiers dégâts parmi la population²⁵⁰. Bien que ne connaissant pas le degré de mortalité, en juin 1349, il y avait plus de 80 patients à l'hôpital de Ciutadella, soignés par un esclave néophyte, nommé Nadal, condamné à mort²⁵¹.

Malheureusement, faute de documentation, on ne peut s'aventurer sur l'ampleur et les dimensions réelles de la grande peste de 1348, ni des épidémies suivantes²⁵² sur la démographie minorquine. Pour Majorque, les archives de Morabati dénotent la perte de près d'un quart de la population majorquine. Cependant, en juin 1349, l'Université de Minorque envoya un messager à Majorque pour demander des renforts militaires, alléguant qu'en raison de la mortalité passée, la population de l'île était considérablement réduite²⁵³. Au même niveau, en août 1350, le roi exempte les jurés minorquins de la donation de son mariage à Aliénor de Sicile²⁵⁴. Si nous regardons les statistiques majorquines et les informations ultérieures sur une situation critique de dépeuplement, nous pouvons supposer que les effets sur les deux îles auraient pu être similaires.

Bref, la poursuite des épidémies fut sûrement l'un des facteurs qui empêcha toute tentative de redressement démographique et qui provoqua la lente croissance de la population au cours du XVe siècle²⁵⁵.

²⁴⁷ BENEDICTOW, JOLa peste noire, 1346-1353: L'histoire complète (1346-1353). Madrid: Akal, 2011.

^{248 1348, 26} février. ROSSELLÓ, 1985 : 121. Une lettre similaire fut envoyée à Ibiza. VOIR ANNEXE 2.

²⁴⁹ Bien que ces tâches dangereuses aient été l'œuvre des morbs, le gouverneur a expressément ordonné que le maire du lieu (probablement uniquement ceux de Maó et de Ciutadella) enquête sur les navires.

²⁵⁰ SERRA: 1977, 233.

^{251 1349, 15} juin. ROSSELLÓ, 1985 : 121-122.

²⁵²En fait, nous ne savons pas si Minorque a été touchée par le reste des vagues épidémiques successives aux XIVe ou XVe siècles, bien que 1348 ait probablement été le premier d'une série de cycles pestilentiels qui décimeraient l'île comme ils l'ont fait à Majorque voisine en années telles que 1362, 1371, 1375 et 1383.

^{253 1349, 15} juin, ROSSELLÓ, 1985 : 294,

^{254 1350, 1}er août. Idem, 132. 255 CASASNOVAS: 2000, 45.

Le tout dans une île assiégée par les cavaliers de la guerre, de la peste et de la famine et peu attrayante pour les immigrants potentiels²⁵⁶, et où les tensions et les conflits sociaux de la société médiévale tardive seraient facilement accentués.

4. CONCLUSIONS ET ÉVALUATIONS FINALES

L'histoire médiévale de Minorque est encore peu connue aujourd'hui en raison du manque d'étude due au manque de documentation disponible. Concrètement, l'état des lieux du phénomène social est aussi en attente constante de trouver de nouvelles sources - ou plutôt des références - qui, de temps à autre, donnent un petit bilan de la période. Certes, on regrette encore le manque d'information. Il s'agit cependant de poursuivre le travail historiographique, basé sur la recherche constante de nouveaux matériaux pour décrypter l'obscurité documentaire.

Dans notre travail, nous avons essayé d'offrir, de la manière possible, une petite esquisse de la réalité sociale de Minorque au XIVe siècle. Précisément, et dans le cadre du règne de Pere "el Cerimoniós", c'est la période de gestation de la nouvelle société insulaire, fondamentalement aux racines catalanes. La mise en scène de ce corps social dans un espace et un temps précis nous a permis de mieux délimiter nos possibles, ainsi que d'entrevoir quelques-uns des principaux problèmes qui ont commencé dans ce siècle clé. En effet, les différents types de crise du siècle ne feront pas exception pour la population de Minorque, qui subit le contrecoup de terribles périodes de famine et de peste, avec des effets pernicieux sur la démographie de l'île. Dans ce contexte difficile, la réintégration du Royaume de Majorque dans la Couronne d'Aragon, en outre.

Bref, tout au long du texte, il a été possible de constater l'existence d'une société typiquement féodale et seigneuriale, sans pratiquement aucune variation avec les structures sociales alors en vigueur dans les territoires voisins. Une grande partie de la population vivait de la terre, à la fois une paysannerie majoritairement emphytéotique, au poids croissant dans la société, ainsi que les petits seigneurs de cavalerie exploités par des paysans "semi-libres" et une main-d'œuvre nombreuse et esclavagiste. Cependant, l'absence d'une haute aristocratie a toujours différencié le sommet social de l'île de celui des autres pays de la Couronne d'Aragon. Une petite noblesse, formée essentiellement de chevaliers et de gentilhommes, ainsi qu'une Église en crise, domineraient l'ensemble politico-social de l'île, s'intégrant également aux principales institutions.

En ce sens, les luttes de pouvoir seraient le reflet des mutations, tensions et conflits économiques, politiques et sociaux de la fin du Moyen Âge. En effet, dans la prolifération violente des corporations et autres activités abusives, peut-être accentuée dans un environnement frontalier et insulaire, différentes couches de la société seraient impliquées, directement ou indirectement. Cependant, la stratification de plus en plus prononcée des différentes couches sociales, l'importance croissante du monde urbain et l'émergence de ses élites au pouvoir (au contact direct d'une monarchie forte), favorisée par l'essor commercial et la naissance d'une île significative l'artisanat, allait façonner une nouvelle réalité qui, à petits pas, se rapprochait de la Modernité.

_

²⁵⁶ Aux mauvaises conditions de l'île s'est ajoutée la réalisation des épidémies, qui ont dû provoquer une coupure du flux d'immigrants en provenance des principaux centres d'attraction de la population, à savoir la Catalogne et Majorque, ainsi que l'émigration minorquine vers d'autres lieux.

5. BIBLIOGRAPHIE

ARAGON, A ; CONDE, R.Le livre rouge de Ciutadella. Catalogue de vos documents.

Barcelone: Banca Catalana, 1977.

BENEDICTOW, JOLa peste noire, 1346-1353: L'histoire complète (1346-1353).

Madrid: Akal, 2011.

CAMPS DE CASASNOVAS, MALe château de Santa Àqueda. Notes historiques. Ferreries:

Biblioteca Municipal de Ferreries, Monographies Ferrerienques 12, 1992.

CAMPS DE CASASNOVAS, MAHistoire II. De la conquête chrétienne à la guerre de Succession d'Espagne. Encyclopédie de Minorque (dirigé par JM Vidal Hernández), volume X. Maó: Obra Cultural de Menorca, 2000.

CAMPS DE CASASNOVAS, MARessources et matériaux pour l'étude de l'histoire de Minorque. Ciudadela : IES Josep Maria Quadrado, 2006.

CAMPS DE CASASNOVAS, MAHistoire de Minorque. Palma : Institut Francesc de Borja Moll, 2016.

CARRÉ, Corail.La Méditerranée, carrefour des marchands (XIIIe-XVe siècles).Barcelone : Rafael Dalmau, 2001.

ENSENYAT PUJOL, G.La réintégration de la Couronne de Majorque dans la Couronne d'Aragon (1343-1349).2 tomes. Palma : Éditorial Moll, 1997.

FERRER MALLOL, MT '' Deux lettres en catalan de Ciutadella à la compagnie Datini de Mallorca (1405-1408) '', Randa, 10, p. 81-97

FOSSIER, R.La société médiévale. Barcelone : Crítica, 1996.

GÜNZBERG, J.La vie quotidienne dans la ville de Barcelone pendant la peste noire (1348). Barcelone : Rafael Dalmau, 2002.

JORDI, V.; TALTAVULL, EVArchitecture rurale de Minorque. Maó: Obra Cultural Balear, 1997.

LE GOFF, J.Le merveilleux et le quotidien dans l'Occident médiéval. Barcelone : Gedisa, 1985.

LE GOFF, J.La civilisation de l'Occident médiéval. Barcelone : Paidos, 1999.

LLOMPART MORAGUES, G. '' Gil de Lozano, señor de Martinell, y la vida cotidiana en las calas de Menorca médiévale (1343-1346) ''.BSAL, XL (Palma, 1984). p. 165-186.

LLOMPART MORAGUES, G.Ferrer de Muntpalau, ''le chevalier de Martinell''. Entre Jacques III de Majorque et Pierre IV d'Aragon. Notes sur la vie médiévale de Minorque. Maó: Consell Insular de Menorca, 1987. Treballs del Museu de Menorca, 6.

LLOMPART MORAGUES, G. '' El curso de la vida en Ciudadela una noche de 1378 ''. Etudes Baléares, 40 (Palma, 1991). p. 69-97.

MARTÍNEZ FERRANDO, E. '' L'excès de population sarde à Minorque à la fin du XIVe siècle. ''Actes du VII Congrès d'Histoire de la Couronne d'Aragon. (Sardaigne, 1957). Madrid : 1959. p. 319-329.

MASCARÓ PASARIUS, J.Géographie et histoire de Minorque. Volume 5. Barcelone : Ediciones Dante, 1985.

MELIS, F. '' La lana della Spagna mediterranea e della Barberia occidentale nei secoli XIV-XV ",La laine comme matière première(Florence, 1974), p. 241-251.

PARPAL I MARQUES, C.La conquête de Minorque en 1287 par Alphonse III. Barcelone : Rafel Dalmau, 1964.

RETAMERO, F; MOLL, B. '' Los espacios agrícolas de Madîna Manûrqa (Ciutadella de Menorca). Siglos X-XIII.'' A: KIRCHNER, H (éd.). Pour une archéologie agraire. Perspectives de recherche sur les espaces de culture dans les sociétés hispaniques médiévales. Oxford: BAR International Series 2062, 2010. p. 95-105.

RIVAS, MJ; MUNAR, S.; ORPHILE. M. '' Description des résultats de l'intervention archéologique dans l'abside de la cathédrale de Minorque (Ciutadella, juin 2006) ''.III Conférence sur l'archéologie des îles Baléares. Maó, 3-4 octobre 2008. Minorque : Consell Insular, 2011 (Llibres del Patrimoni Històric i Cultural, 4).

ROSSELLÓ VAQER, R.Contribution à l'histoire médiévale de Minorque. XIVe siècle (rois de Majorque et Pierre le Cérémonial). Maó : Consell Insular de Minorque, 1985.

SANTAMARÍA, A. '' Assistance aux pauvres à Majorque à la fin du Moyen Âge. '' Annuaire d'études médiévales, 13 (Barcelone, 1983), p. 381-406.

SERRA BALABRE, ML Répartition des terres après la conquête par Alphonse III.

L'héritier ''. Le métayer. Brique : Bibliothèque publique, 1967.

SERRA BALABRE, ML (dir.) Histoire de Minorque, vol. 1. Des origines à la fin du Moyen Âge. Brique : Rafael Timoner Sintes, 1977.

SASTRE MOLL, J. '' El impuesto del morabatín en el Reino de Mallroca (1300-1349). '' ACTA HISTORIQUE ET ARCHÉLOGIQUE MEDIEVALIA, 10 (Barcelone, 1989), p. 159-187.

SASTRE MOLL, J. '' Breves notas sobre el saqueo de Minorque tras la conquista de Alfonso III (1287). ''*Méloussa*, 2 (Mao, 1991), p. 49-58.

SASTRE MOLL, J. ''Corsaires et pirates minorquins (1323-1343)''. Méloussa, 3 (Mao, 1994), p. 69-74.

SASTRE MOLL, J. 'Les pauvres et leurs soins hospitaliers à Minorque. La collecte d'aumônes par les ordres religieux.' *Méloussa*, 5 (Maó, 2001), p. 9-15.

SASTRE PORTELLA, F.La Citadelle de Minorque dans la transition vers la modernité. Brique : CIM, 1982.

SASTRE PORTELLA, J. La lettre de Sévère de Minorque : analyse des principales citations bibliques. Gouvernement des Îles Baléares. Ministère de l'éducation et de la culture. Maó: Institut Menorquí d'Estudis, 2000. Treballs del Museu de Menorca, 22.

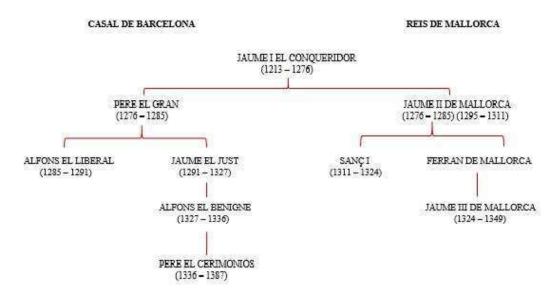
VAQUER, O.L'esclavage à Majorque, 1448-1500. Palma : Institut d'études baléares. Consell Insular de Majorque, 1997.

VIDAL, T.; GOMILA, J. '' Démographie historique minorquine: deux jalons importants, les Morabatins et le recensement de Floridablanca ''. Randa, 16 (Mao, 1984), p. 63-65.

VINENT PALLISER, M. '' Racines juridiques et formes de propriété à Minorque à la suite de la conquête et du repeuplement (XIIIe-XVIe siècles).'' Méloussa, 2 (Mao, 1991), p.59-78.

6. ANNEXES

ANNEXE 1. - Généalogies royales.



ANNEXE 2. - Préventions de la peste (1348).

Extrait de la lettre du gouverneur de Majorque à Gilabert de Corbera, chevalier et porte-parole du gouverneur de Minorque. Un similaire a été envoyé sur l'île d'Ibiza.

1348, 26 février. ARM. LC. 8 f. 188v. Dans : ROSSELLÓ, 1985 : 121.

" Au nom dudit M. King, et par l'autorité du bureau dont nous usons, je vous ordonne expressément, à vous et à moi, de dire que si dans vos ports et marinas un navire, du bois de chauffage ou tout autre navire venant des parties de Gênes, Pise, Roumanie viendra ou arrivera, Prohensa, Cicília, Sardenya ou de toute autre partie de l'est, pas jaquistats pour abaisser en terre certains desdits navires jusqu'à ce que par le batle du loch hon ledit navire soit arrivé, ab deux ou trois hommes sont dans ce vaisseau reconnus s'il y aura un malade.

Et au cas où un malade y serait trouvé, il ne sera pas autorisé à descendre sur terre, et pas moins, prenant cette information du sacrement des patrons, des scribes et des marins et des gardiens si dans ces navires un malade se trouvera, qui, selon cela dit, sur terre avalar pas lexets. Et en cela, vous avez beaucoup de soin et de diligence.

Et avec dans la ville de Majorque, à l'honneur de Dieu et que par sa miséricorde garde la ville de ce royaume de cette seule maladie et peste mortelle, qui par juhiy et disposition divines sont venues courir dans lesdites parties de l'est, sia estada feta sollempnial e devota processió ab dejuni axí matex. Nous vous conseillons d'ordonner qu'une telle prophétie soit faite dans ladite ylla ''.

ANNEXE 3. - Chant du pasteur de Curniola.

Llorenç Galmés Camps a souligné la similitude de cette lettre, recueillie par Francesc d'Albranca, avec celle du *chasseur*, une chanson populaire en Catalogne, tout en mettant en évidence la possible minorité du morceau de musique, qui aurait le même air que *L'enfant à bord*. Selon l'auteur, dans la paysannerie, il servait de berceuse.

Estpasteur de Curniole,²⁵⁷

Garrida²⁵⁸ ma

quand il veut dîner il n'a pas de pain,

garrida guitare²⁵⁹.

Il a attrapé son fusil de chasse

et il se mit à chasser.

Il n'a trouvé aucun gibier

Il n'a trouvé aucun gibier

rien à tirer.

Il en a trouvé une bergère

qui gardait ses bovins.

Il la trouva endormie

à l'ombre d'une oliveraie.

Il a cueilli un bouquet de violette

et il le jeta sur sa poitrine.

Ses violettes étaient fraîches,

sa jeune femme se réveilla.

Que fais-tu ici, jeune homme?

Que fais-tu ici

Votre jeune amour

si vous vouliez me le donner.

Demande à mon père et aussi à mon frère.

Si mon père te le donne

Je ne peux pas te le nier.

- Bergère, bergère,

à qui est ce bétail?

- Ses moutons sont les miens

et est mouton de mon frère.

Es-tu agneaux ils sont de mon père

si vous me les donnez aujourd'hui.

Chansons folkloriques minorquines. Francesc Camps et Mercadal.

257 Possession (lieu) au nord-est de Ciutadella.

258 Cher (DCVB).

259 Guitare : Démarrer les guitares (DCVB)

37

ANNEXE 4. - Convocation de foires par le chevalier Ferrer de Muntpalau (1345).

"Chaque gentilhomme bourgeois ou marchand ou paysan,

qui veut rejoindre aytal day,

sia al Born de Ciutadella, ab tot artifici

qui portent des engossades d'armes vulla et ab.

Si vous souhaitez rejoindre le tissu, vous le trouverez;

sinon, il y a un autre ranch,

s'il le veut, il lui sera donné

et s'il le prend, il le prendra."

ANNEXE 5. - Diumenge des Be (Sant Joan, Ciutadella de Menorca).

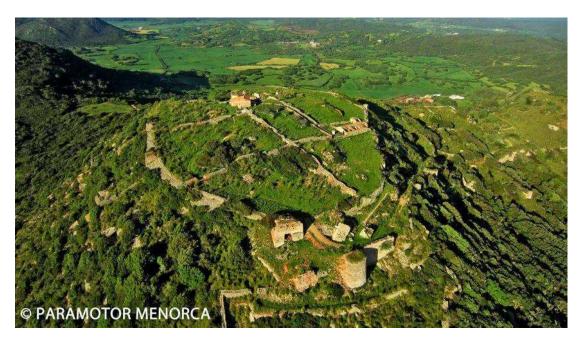
Le dimanche précédant la Saint-Jean, un jeune agriculteur choisi, populairement appelé '' Homo des Be '', se promène dans les rues de Ciutadella avec un agneau sur les épaules. Le symbolisme tombe sur Saint-Jean-Baptiste, le porteur de l'Agneau de Dieu.







ANNEXE 6. - Château de Santa Àgueda



Source: Paramoteur Minorque, Facebook.

